

DÉCEMBRE 2011

N°107

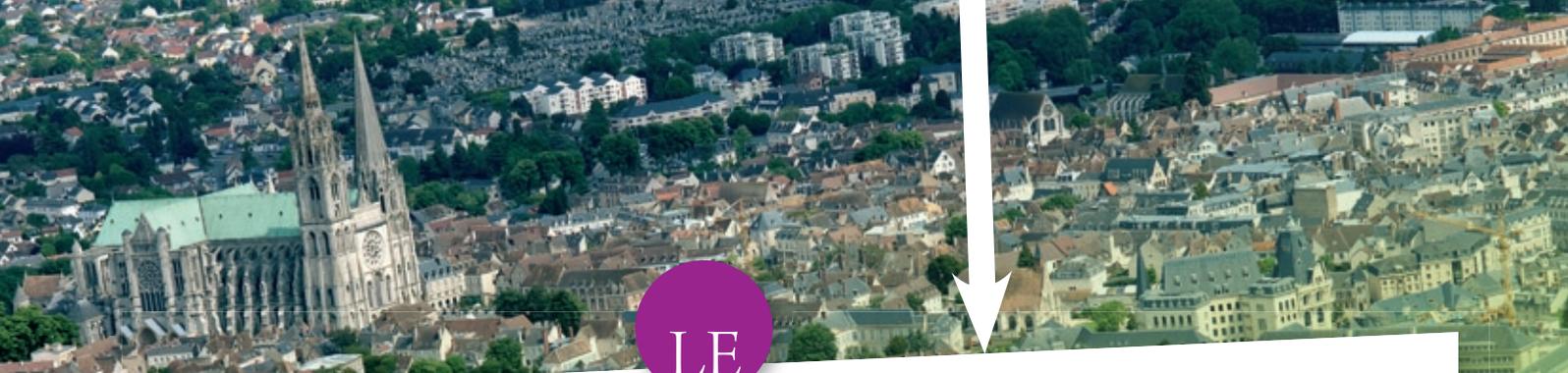
CHARTRES

Votre Ville

**LE FUTUR
PARC DES EXPOSITIONS**

BONNES FÊTES !

www.chartres.fr



LE

PLAN LOCAL D'URBANISME

La première phase d'élaboration du PLU est en cours. Il s'agit pour l'heure d'établir une « photographie » du territoire en analysant ses différentes caractéristiques : démographie et habitat, patrimoine, économie, déplacements et mobilité, environnement... Ce diagnostic à l'échelle de la commune permet de faire émerger les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir, etc.

Pour cette première étape des "visites urbaines" avec les habitants ont été organisées.

Ces rencontres ont permis, en parcourant la ville, d'établir un diagnostic "sur le terrain" : comment la ville a-t-elle évolué au cours de ces dernières années ? Quels sont ses atouts, ses faiblesses ? Quelles évolutions sont nécessaires pour répondre aux besoins divers de la population ?

Ainsi, tout ce qui fait la ville a été évoqué : l'habitat, le commerce et les activités, les transports, les équipements, le patrimoine bâti ou naturel, le bruit,...

Les remarques et réflexions des participants ont permis à la Municipalité et aux cabinets d'études l'accompagnant dans sa démarche de compléter le diagnostic en cours de réalisation et d'affiner les premiers enjeux pour un projet de territoire adapté, cohérent et donc durable.

PAROLES D'HABITANTS

Une grande richesse émane des premières rencontres organisées. Nous rendons compte, ci-dessous, de quelques unes de ces paroles d'habitants recueillies lors des «visites urbaines».

C'est autour de la thématique de la morphologie urbaine que les débats se sont concentrés longuement lors de chaque rencontre. Il en ressort le principe de mixité : générationnelle, sociale, fonctionnelle (habitat et activité économique) et architecturale. Trouver le bon compromis entre la maison individuelle au milieu d'un grand terrain et l'immeuble type «grands ensembles».

«Aujourd'hui on condense l'habitat, mais il faut penser aux espaces verts».

De nouvelles configurations sont à envisager, moins consommatrices d'espace, aérées, et performantes énergétiquement. Concernant la question économique, l'impression dominante est la nécessité d'agir en faveur du commerce de proximité de façon coordonnée

avec les questions d'habitat et de déplacements. *«Il pourrait être intéressant de créer des îlots dédiés aux commerces et services de proximité au sein de chaque quartier».* Les habitants expriment aussi leur attachement au patrimoine historique qu'ils aimeraient voir protégé et félicitent sa mise en valeur actuelle. *«Il faut allier modernité et respect de l'identité de Chartres».* Les différents espaces verts et paysages représentent un patrimoine également à préserver, voire à enrichir.

Comment peut-on limiter l'utilisation de la voiture individuelle ? Par le développement du transport en commun dont l'organisation peut être améliorée !

Le ferroviaire pourrait être encore développé. *«Pourquoi pas un tram-train pour relier certains quartiers à la gare ?».* Le vélo, quant à lui, doit être davantage considéré comme un moyen de déplacement, pas simplement une activité de loisir. Cela signifie d'intégrer le vélo dans la Ville - par exemple entre les lieux de formation et le pôle gare.

***C'est à vous !
L'implication de tous est
une condition nécessaire
à la réussite du projet.
De nouvelles rencontres
vont prochainement
être organisées.
On compte sur vous !***





Une fin d'année en beauté

C'est parti ! Passée l'étape complexe du phasage des opérations, **la réalisation du projet «Pôle Gare» va enfin être visible par les Chartreains**. Les premières démolitions vont commencer le 7 décembre pour permettre de libérer les terrains nécessaires à la réalisation du projet. Le processus est enclenché et nous continuons à nourrir nos réflexions en prenant ce qu'il y a de bon dans les pôles gare des grandes villes que nous parcourons... À l'exemple du nouveau « kiosk », qui ouvrira ses portes le 20 décembre. Il proposera une restauration chaude aux voyageurs, en moins de 3 mn !

Pour la onzième année consécutive, le Conseil Municipal a annoncé une **nouvelle baisse des taux de la fiscalité chartreuse**.

Ces orientations budgétaires, présentées lors du Conseil Municipal de novembre, mettent une nouvelle fois en lumière l'esprit de l'action que nous menons depuis 2001 : une gestion de la Ville qui nous a permis de multiplier les investissements, de contenir la dette et de baisser les taux des impôts.

C'est ainsi que le taux de **la taxe foncière va diminuer de 1% et le taux de la taxe d'habitation de 0,5%...** Un cadeau de Noël dont nous avons fait une tradition bien chartreuse...

Et quand on parle de cadeau de Noël, nous en avons un de taille à offrir à tous les Chartreains : **un nouveau parc des expositions au design surprenant !**

Véritable prouesse architecturale digne de la modernité à laquelle la ville de Chartres a su se hisser ces dix dernières années, le nouveau parc des expositions sera livré fin 2013. Un chantier monumental qui devrait enfin rompre avec le concept de parc d'expo en hangar...

Sous cette carapace futuriste, ce sont 12 000 m² d'espace (plus 4 000 m² non couverts) qui seront disponibles pour accueillir les plus grandes manifestations.

En attendant, et comme chaque année, nous vous invitons à profiter des **illuminations et animations de Noël proposées par la ville** et qui devraient ravir les plus petits et les grands.

Cette année, la place des Epars abritera un chapiteau de cirque du 6 au 25 décembre. Une occasion pour petits et grands d'assister à des spectacles, déambulations et expositions, de participer à des ateliers d'initiation et de découvrir l'école du cirque. En face, le traditionnel marché de Noël proposera ses délices aux visiteurs du 10 au 24 décembre...

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Actu

8

• Le futur Parc des expositions



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

La vue d'artiste du futur Parc des Expositions aux Propylées. Rendez-vous fin 2013.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 107
DÉCEMBRE 2011
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SEBASTIEN JANVIER
MAXIME GUILLON

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
LEONCE DESPREZ.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Des commerçants chartains ont alerté les services de la Ville de Chartres :

des démarcheurs se prétendant les représentants d'une société bien connue tentent de vendre des espaces publicitaires devant figurer sur un Plan à venir de la Ville de Chartres.

Il s'agit d'une escroquerie. Une plainte a été déposée. Si vous êtes contacté par ces gens, merci de prévenir la Direction de la Communication de la Ville en téléphonant au 02 37 18 47 84.

» Sport

27

• Le squash, 1^{er} club de France



» Actu

11

- Les orientations budgétaires pour 2012 : 11^e baisse des taux d'imposition



» Actu

12

- Fêtes de Noël : toutes les animations



» Actu

6

- Pôle Gare : début du chantier les explications de Daniel Guéret



» Culture

36

- Les bibliothèques sur Facebook



C'est parti !



Le chantier du pôle gare va commencer effectivement le 7 décembre, par la démolition de plusieurs maisons acquises par la Ville de Chartres. Daniel Guéret, l'adjoint en charge du dossier, nous en dit plus.

Votre Ville : Ces premières démolitions sonnent les trois coups de la réalisation du Pôle Gare ?

Daniel Guéret : Effectivement. Il s'agit de maisons et de garages situés rue du Faubourg Saint-Jean. Au mois de janvier nous continuerons par d'autres maisons situées au-dessus de la gare. Plus généralement, les acquisitions immobilières se poursuivent, et les déconstructions vont désormais s'échelonner. Le Préfet d'Eure-et-Loir et le Député-Maire se sont d'ailleurs concertés le 24 no-

vembre avec les représentants de la SNCF, de RFF et de la SPL Chartres Aménagement pour caler les dernières décisions concernant les acquisitions foncières. Un nouveau protocole d'accord sera signé avant Noël. Nous avons aussi réglé le problème de l'accueil du centre de loisirs de la SNCF. Il sera installé provisoirement dans le parc de l'ancien collège Jeanne d'Arc. Il trouvera sa place définitivement ensuite dans l'enceinte du Pôle Gare nouvelle formule.

VV : Vous êtes allés à Amiens. Qu'en retirez-vous ?

DG : Nous avons vu comment fonctionne le magasin, qui s'appelle le « Kiosk », que la SNCF vient d'installer dans la gare d'Amiens. Il ne vend pas de journaux, malgré son nom ; mais de l'alimentation et des produits divers. Un magasin du même ordre ouvrira ses portes dans la gare de Chartres le 20 décembre, à côté du « Relay H ». A Amiens, c'est un vrai lieu de vie qui apporte un plus, et les usagers de la gare nous l'ont confirmé sur place. Cette vie nouvelle, comme le personnel nous l'a également indiqué, améliore aussi l'ambiance générale et la sécurité. A Chartres, « Gares et Connexions » investit 500 000 euros dans l'opération.



De gauche à droite : Noël Billard, Paul Janssen (directeur de Servex), Luc Sénéchal (responsable des travaux SNCF Amiens), Daniel Guéret, Alain Contrepois, Janine Milon, Jérôme Bodel (directeur national des projets Gares et connexions).

Après concertation
avec les habitants

Les Villaines-Comtesses en zone 30

Les habitants du quartier Villaines-Comtesses avaient évoqué des problèmes de stationnement et de circulation lors d'une réunion publique. Après concertation et présentation aux riverains de différents projets, la Ville a choisi d'établir une zone 30 dans les rues de Villaines, de Patay, des Fleurs et du 1^{er} bataillon d'Eure-et-Loir. «*En changeant un peu le plan de circulation nous avons obtenu 8 places de stationnement supplémentaires, tout en conservant des arrêts-minutes devant les commerces de la rue de Villaines*», détaille Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement. «*La modification du sens de circulation dans certaines rues a permis d'instaurer une zone 30 à double sens cyclable, conformément à la volonté d'Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, de donner une large place au vélo à Chartres et de rendre tout leur espace aux piétons.*»

VV : Vous avez parlé de sécurité. Les journaux se font parfois l'écho d'incidents autour ou dans la gare de Chartres ?

DG : C'est l'un des sujets de travail réguliers de la Police Nationale, de la Police Municipale et de la SNCF. Nous venons justement de créer un groupe de travail permanent qui rassemble toutes ces équipes, et qui sera animé par Elisabeth Barrault, l'adjointe au Maire de Chartres en charge de la Sécurité.

De son côté, le Préfet d'Eure-et-Loir a réuni le lundi 21 novembre la première commission spéciale qui va travailler sur les questions de sécurité liées au futur Pôle Gare dans son ensemble (32 hectares).

Autre nouveau groupe de travail, celui d'Isabelle Mesnard, adjointe au Maire en charge du Cadre de vie, qui poursuit son action bien connue en faveur du vélo. Cette fois-ci dans l'optique de favoriser l'usage du vélo par les touristes arrivant en gare de Chartres.

VV : Quel est votre programme dans les prochains jours ?

DG : Nous allons au Mans le 8 décembre, pour observer le fonctionnement de l'intermodalité dans et autour de la gare. On me dit que c'est un exemple réussi, et nous aurons donc beaucoup d'enseignements à en retirer.





Un équipement de nouvelle génération

La commission d'appel d'offres de la SPL *Chartres Aménagement* a choisi le projet du futur Parc des expositions qui trouvera sa place aux Propylées.

Le dessin futuriste du cabinet mondialement connu « Zaha Hadid Architects » signe l'entrée de Chartres dans le troisième millénaire.

Présentation.

Le futur Chartrexpô aura des allures de station spatiale. Après l'Odyssée, qui marquait de façon spectaculaire le passage de l'époque des piscines à l'ère des parcs aquatiques, le projet de la très célèbre architecte Zaha Hadid s'inscrit également dans la perspective de la Cathédrale. Après l'aile de l'Odyssée, place à une forme nouvelle inspirée, selon l'auteur du projet, par le « parcel-

laire » des champs de la Beauce. Les volumes des halles sont dessinés en toiture selon une organisation radiale, qui facilite « la transition entre le bâti et le végétal de manière à pouvoir intégrer les prescriptions paysagères du plateau Nord Est. Les longues courbes sur l'horizon se plient et se déforment afin d'établir un dialogue architectural avec la Cathédrale par son contraste formel. »

Le bâtiment s'étendra sur 16 000 m²

de surface dont 12 000 m² de bâti et 4 000 d'espace extérieur fermé non couvert.

La toiture de l'ensemble sera équipée de châssis ouvrants et de cloisons amovibles, ce qui permettra de diviser l'espace en une, deux ou trois halles capables d'accueillir plusieurs manifestations simultanément.

Au premier étage, au-dessus de l'entrée principale, prendra place une zone restaurant-terrace qui

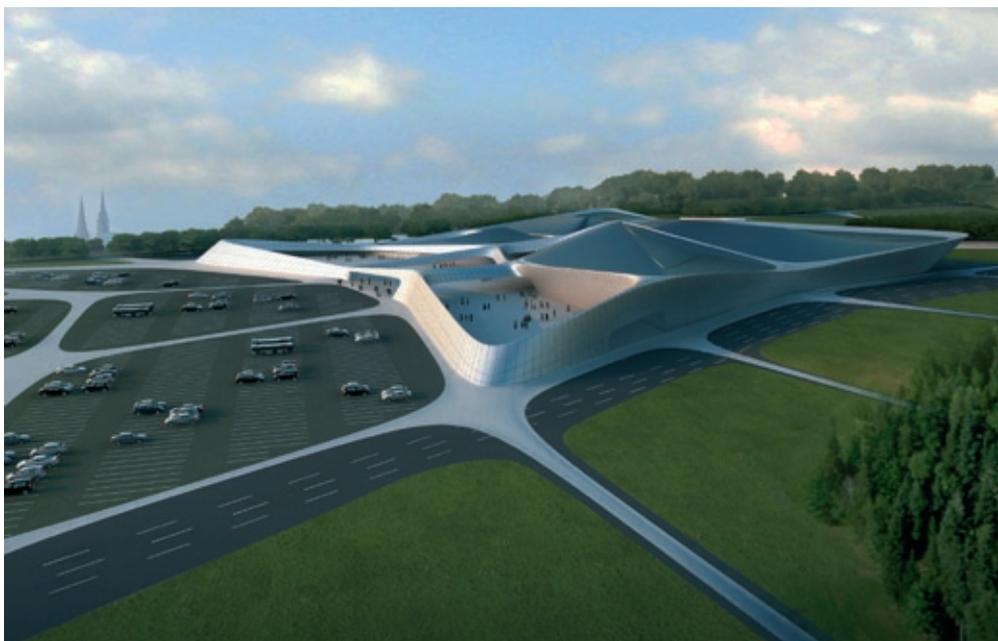


proposera une vue unique sur la Cathédrale et les champs de la Beauce environnante.

«Depuis 2001, nous développons Chartres pour la faire entrer dans le troisième millénaire. La ville ne pouvait rester limitée à sa seule Cathédrale et à un patrimoine ancien, si merveilleux soit-il», explique Jean-Pierre Gorges.

«Un équipement comme celui-ci va faire parler de la Ville dans l'Europe entière, comme l'Odyssée en fait parler dans la France entière. Le bâtiment lui-même sera source d'attractivité pour Chartres, et les exposants y trouveront l'envie d'organiser ici de grandes manifestations.»

Le nouveau Parc des expositions de Chartres devrait être opérationnel à la fin 2013.



Les taux des impôts locaux baisseront encore l'an prochain

La municipalité a confirmé, malgré la crise, sa volonté de baisser chaque année les taux des impôts locaux jusqu'à la fin du mandat, tout en maintenant ses objectifs élevés d'investissement, 150 millions d'euros entre 2008 et 2014. Les explications de Franck MASSELUS, adjoint au Maire chargé des Finances et du plan.



Votre Ville : Comment définiriez-vous les orientations retenues ?

Franck MASSELUS : *Ce document planifie nos orientations budgétaires jusqu'en 2014, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mandat de notre équipe. Malgré la crise, et les incertitudes qui pèsent sur le contexte national et international, l'équipe de Jean-Pierre Gorges tiendra ses engagements : en 2012, les taux des impôts locaux continueront de baisser, et nous investirons encore massivement.*

Votre Ville : C'est donc une politique de continuité que vous voulez afficher ?

Franck MASSELUS : *Depuis 2001, nous avons baissé onze années*

consécutivement les taux des taxes d'habitation et foncière bâtie, pendant que toutes les autres collectivités augmentaient leurs impôts, malgré quelques exceptions une année ou l'autre. Nous continuons notre effort et nous amenons les Chartres dans la moyenne nationale des contribuables locaux. Il n'est pas mauvais de rappeler la politique de confiscation fiscale qui a été menée à Chartres pendant vingt ans par les équipes précédentes. Mais la continuité, c'est aussi celle de l'ambition retrouvée de notre ville : malgré la crise, et je dirais même surtout en période de crise, nous voulons continuer d'investir massivement.

Votre Ville : Au moment où la question de la dette est plus que jamais à l'ordre du jour, en France comme en Europe, qu'en est-il de la situation chartreuse en la matière ?

Franck MASSELUS : *L'encours de dette s'élève au 1^{er} Janvier 2011 à 67,11 millions d'euros contre 50,6 millions au 01 janvier 2001, après avoir depuis cette même date réalisé plus de 260 Millions d'euros d'investissements. Encore faut-il rappeler que 50 millions d'euros, si l'on tient compte de l'inflation des onze années passés, c'est pratiquement 67 millions d'aujourd'hui.*

De plus, notre capacité à rembourser ces emprunts reste bonne : nous pouvons le faire en un peu plus de six ans, avec un objectif de 6.75 années pour la fin de 2014. Vous voyez que nous planifions les choses pour éviter toute mauvaise surprise.

Votre Ville : Certains s'inquiètent du poids des charges financières qui résulteraient des emprunts de la Ville de Chartres ?

Franck MASSELUS : En 2011 nos charges financières représentent environ 2 millions d'euros, alors que notre épargne de gestion (c'est-à-dire l'écart entre le montant de nos recettes et celui de nos dépenses de fonctionnement hors charges financières) dépassera en 2011 13 millions d'euros. Je donne ces chiffres, publics, vérifiables et contrôlés, pour montrer qu'il s'agit là d'un faux débat. Gardons la mesure.

Aujourd'hui, grâce à notre gestion dynamique de la dette, qui est pilotée très précisément par un comité spécialisé, nous empruntons en moyenne à moins de 3 % depuis plusieurs années. Et c'est vrai pour la Ville, comme pour la Communauté d'Agglomération et Chartres Habitat. Cela dit, nous sommes conscients que le contexte financier actuel va probablement provoquer à très court terme une augmentation

de ces taux d'intérêts. C'est vrai pour nous comme pour tout un chacun quand il va emprunter auprès de sa banque.

Votre Ville : Qu'allez-vous faire des 50 millions d'investissements que vous programmez d'ici 2014 ?

Franck MASSELUS : Il y a beaucoup de choses, je mentionnerai entre autres la réalisation d'une nouvelle Maison Pour Tous à Beaulieu, la poursuite des travaux très importants sur le patrimoine bâti de la ville, et notamment nos églises anciennes ; l'achèvement de la piétonisation du centre-ville, rue du Soleil d'Or (2012), puis rue des Changes (2013), et aussi l'entretien des voiries. Je pense spécialement à la rue Isidore Douin. A cela, il est évidemment capital d'ajouter les très grands projets portés par notre Société Publique Locale, le Pôle Gare, le nouveau Parc des expositions sur l'ancienne Base Aérienne, la Rose-raie, etc...

Enfin, je n'oublie pas le Pôle Administratif qui va rassembler pour un meilleur service aux habitants, toutes les équipes de la Ville, de l'Agglo, de Chartres Habitat, etc, et qui sera financé par des économies sur nos charges de fonctionnement, gestion rigoureuse oblige.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 à midi !

Comment s'inscrire sur une liste électorale ?

Renseignez-vous auprès du service des formalités administratives de la mairie de Chartres ou sur le site internet de la Ville : www.chartres.fr.

Les prochaines échéances électorales de 2012 :

- 22 avril et 6 mai pour l'élection présidentielle
- 10 et 17 juin pour les élections législatives



L'achèvement de la piétonisation du centre-ville, rue du Soleil d'Or en 2012.



Fêtes de Noël, Faites du cirque !



Les festivités de fin d'année à l'affiche :
le marché de Noël du 10 au 24 décembre,
un chapiteau de cirque du 6 au 25 décembre
et des animations proposées
par les associations locales.

La place des Epars accueillera un chapiteau de cirque de *La Compagnie du Bois Midi* du 6 au 25 décembre qui fera face au marché de Noël. Au programme, spectacles, scènes ouvertes, école de cirque, ateliers d'initiation, exposition et déambulations.

Le marché de Noël se déroulera du 10 au 24 décembre de 10h à 19h et le 24 décembre de 10h à 16h. Nocturnes les 10 et 17 décembre jusqu'à 21h. 14 exposants proposeront au public des produits originaux de qualité. Un vendeur de marrons chauds sera présent place des Halles en semaine et place des Epars du vendredi au dimanche.

Au programme

• Mini-fête foraine

Une mini-fête foraine sera installée place des Halles et sur l'esplanade de la Résistance.

• Association Cœur de Chartres Cathédrale

Mini-manège et structures gonflables les 10, 17, 18, 22, 23 décembre.

• Association Union des Commerçants Chartrains

Décoration des vitrines et animations. Défilé du Père Noël en centre ville les vendredi 16, samedi 17, jeudi 22, vendredi 23 décembre toute la journée, le samedi 24 décembre jusqu'à 13h.

Espace maquillage, gratuit pour les enfants, dans le hall de la Galerie de France, entrée place des Epars ou rue Noël-Ballay, de 14h à 17h.

Grand jeu avec de nombreux lots à la clé.

• Secteur famille des Maisons Pour Tous

Activités manuelles en relation avec Noël dans le grand chalet place des Epars les 10, 11, 13 et 16 décembre de 14h à 17h. Décoration du sapin de Noël de la place des Epars.

• Boîte aux lettres du Père Noël

Sous le grand sapin, place des Epars.

• Compositions florales

Fabrication de compositions florales sur le thème de Noël, les samedi 17 et jeudi 22 décembre de 14h à 16h et de 16h à 18h. Atelier limité à 10 personnes par séance.

• Espace convivial du grand chalet

Dégustation des produits du marché de Noël.



Spectacles de cirque

• Le Tripot *

Vendredi 9, de 20h30 à 22h.

Vendredi 23, de 20h30 à 22h.

Cabaret musical animé, création 2009 de la compagnie du Bois Midi

Spectacle tout public

Spectacle d'ouverture et de fermeture

La Compagnie du Bois Midi présentera des musiciens, des magiciens, des acrobates dans une ambiance de cabarets d'antan.

• Histoire de pirates *

Samedi 10, de 20h30 à 22h

Dimanche 11, de 20h30 à 22h.

Dimanche 18, de 20h30 à 22h.

Dimanche 18, de 20h30 à 22h.

Théâtre, cirque et musique, création 2007 de la compagnie du Bois Midi.

Spectacle jeune public et moins jeune.

Dynamique et plein d'humour, le spectacle mêle théâtre, cirque et musique.





Talises et Valons *

Vendredi 16, de 20h30 à 22h.

Samedi 17, de 20h30 à 22h.

Cirque contemporain, création avril 2011 de la compagnie A Portés de Mains.

Spectacle tout public.

Un porteur, des talons, une voltigeuse et des valises... Tout droit sortis de l'imaginaire d'un pianiste fou...

* Spectacles gratuits pour les mineurs et 10€ pour les adultes.

Ecole de cirque

La Compagnie du Bois Midi accueille l'association chartraine *Le Cirque en Equilibre* pour des initiations aux arts du cirque. L'école de cirque sera encadrée par, au minimum, deux intervenants par séance, diplômés et agréés par l'Inspection Académique.

• Ouverture aux scolaires :

- 6, 8, 9, 12, 13, 15, 16 décembre.
- 9h à 10h, 10h à 11h, 14h à 15h, 15h à 16h.

• Ouverture aux centres de loisirs :

- 7, 14, 19, 20, 21, 22, 23 décembre.
- 9h à 10h, 10h à 11h, 14h à 15h, 15h à 16h.

Tarifs :

Gratuit pour les écoles et centres de loisirs de Chartres
40€ pour les écoles et centres de loisirs hors Chartres (paiement sur place)

Inscription :

Ville de Chartres

Direction de l'événementiel et des animations

02 37 18 47 60.

Téléchargez le programme des animations de Noël sur chartres.fr

Exposition, conférence et ateliers

• Exposition sur le thème de l'évolution du cirque et des métiers du cirque. Visites commentées par un conférencier... aux allures de clown.

• Ateliers d'initiation et de démonstration (inscription sur place) ouverts aux adultes et aux enfants. Gratuit.

Film et conférence

Mercredi 21 décembre à 15h30 : projection de film Pierre Etaix à l'auditorium de la médiathèque (durée 1h20) suivie d'une conférence sous forme d'un témoignage de la vie contemporaine dans le domaine du cirque de Raoul Petit à l'auditorium de la médiathèque. Gratuit.

Déambulations les 10, 17 et 24 décembre

Déambulations dans les rues commerçantes du cœur de ville sur le thème du cirque et des spectacles proposés en soirée dans le chapiteau.

Scènes ouvertes

La compagnie du Bois Midi propose des scènes ouvertes pour permettre aux compagnies locales de se produire sur scène (arts du cirque, arts de la rue, musique). Entrée libre.

Mercredis 7, 14 et 21 décembre : cirque/20h à 22h.

Association *Le Cirque en équilibre*.

Lundi 12 décembre : arts du cirque/arts de la rue/20h à 22h
concert de musique/20h30 à 22h, le Conservatoire de Musique et de Danse proposera un concert avec 70 musiciens.

Lundi 19 décembre : bœuf musical/20h à 22h.

Samedi 24 décembre : soirée de Noël

Les artistes de la compagnie du Bois midi proposeront de partager avec eux un repas de fête pour retrouver l'esprit originel de Noël autour de grandes tables dressées pour l'occasion. Chacun pourra apporter son repas pour partager un moment convivial. Sur inscription dans la limite des capacités d'accueil du chapiteau.

Ville de Chartres

Direction de l'événementiel et des animations
02 37 18 47 60.



Les décorations du service Espaces Verts

370 sapins installés : 361 de 1 à 5 m, 9 de 10 m.

1970 branchages blancs, entre 1 m et 4 m.

Décorations en sapin aux abords du cirque et du marché de Noël place des Epars.

Un sapin de 10 m installé dans les quartiers : Pont Neuf, Beaulieu, Bel Air, Madeleine (Forum) Comtesses, Hauts de Chartres, Porte Morard, Rechèvres et Mare à Boulay.

Des décors en sapin à l'entrée de la rue des Changes côté cloître Notre-Dame, dans le jardin rue au Lin, Place des Halles, rues du Grand Faubourg, des Bas Bourgs, devant Chartres Habitat et l'Office de Tourisme.

Des jardinières décorées dans le centre ville, rue du Docteur-Gibert, à la gare, sur le Mail Jean-de-Dunois.

Des bacs avec sapins place d'Evora et dans le quartier de Villaines.

Maisons Pour Tous

Vacances de Noël

Les Maisons Pour Tous proposent des activités variées pour les jeunes durant les vacances de Noël, du lundi 19 au vendredi 23 décembre.
Revue de détails.



Maison Pour Tous de Saint-Chéron

2 rue de la Mare à Boulay
Tél. : 02 37 23 40 72.

Lundi 19 décembre

Matin : accueil.
Après-midi : futsal.

Mardi 20 décembre

Matin : squash.
Après-midi : bowling.

Mercredi 21 décembre

Matin : patinoire.
Après-midi : cinéma.

Jeudi 22 décembre

Matin : jeux de société.
Après-midi : tournoi de ping-pong.

Vendredi 23 décembre

Matin : bilan – jeux.
Après-midi : goûter.

Maison Pour Tous de Bel Air

4 allée du Berry
Tél. : 02 37 23 40 67.

Lundi 19 décembre

Matin : accueil, jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...
Après-midi : foot en salle.

Mardi 20 décembre

Matin : patinoire à l'*Odyssée*.
Après-midi : piscine à l'*Odyssée*.

Mercredi 21 décembre

Matin : accueil, jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...
Après-midi : tournoi Foot-Soccer.

Jeudi 22 décembre

Matin : tournoi multisports.
Après-midi : tir à l'arc.

Vendredi 23 décembre

Matin : patinoire à l'*Odyssée*, repas avec le groupe.
Après-midi : cinéma.

Maison Pour Tous de Beaulieu

2 Place de Beaulieu
Tél. : 02 37 23 40 69.

Lundi 19 décembre

Matin : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping pong.
Après-midi : futsal.

Mardi 20 décembre

Matin : tournoi de ping-pong.
Après-midi : gym acrobatique.

Mercredi 21 décembre

Matin : escrime.
Après-midi : escalade.

Jeudi 22 décembre

Matin : patinoire.
Après-midi : piscine à l'*Odyssée*.

Vendredi 23 décembre

Matin : squash/badminton.
Après-midi : cinéma.

**Maison Pour Tous
de la Madeleine**

Mail Jean De Dunois
Tél. : 02 37 88 45 00,
06 15 55 58 71.

Lundi 19 décembre

Matin : accueil, jeux de société,
billard, baby-foot,...)
Après-midi : tournoi handball
inter-MPT.

Mardi 20 décembre

Matin : patinoire à l'*Odyssée*.
Après-midi : initiation de danse
avec le multimédia.

Mercredi 21 décembre

Matin : squash et badminton.
Après-midi : 2^e édition du
tournoi de jeux de cartes.

Jeudi 22 décembre

Matin : patinoire à l'*Odyssée*.
Après-midi : bowling.

Vendredi 23 décembre

Matin : préparation du repas
de Noël.
Après-midi : jeux de Noël
et bilan.

**Maison Pour Tous
des Hauts-de-Chartres**

5 rue des Hauts de Chartres
Tél. : 02 37 23 40 70 ,
06 09 31 18 65.

Lundi 19 novembre

Matin : accueil, ping pong,
baby foot, billard...
Après-midi : tournoi de
handball.

Mardi 20 novembre

Matin : patinoire à l'*Odyssée*.
Après-midi : bowling.

Mercredi 21 novembre

Matin : gym acrobatique.
Après-midi : futsal.

Jeudi 22 novembre

Matin : trampoline.
Après-midi : cinéma.

Vendredi 23 novembre

Matin : préparation du
repas de Noël.
Après-midi : bilan
des vacances.

Au bureau de Poste de Beaulieu Les Petits-Clos De nouveaux horaires

À partir du 2 janvier 2012, le bureau de la Poste de Chartres-Beaulieu change d'horaires. Il sera ouvert le lundi après-midi de 14h30 à 17h ; le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h.

En basse-ville Inauguration de la place Jacqueline- de-Romilly

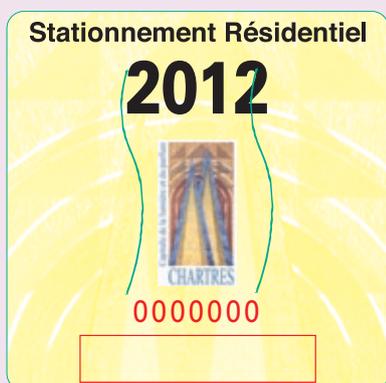
Le samedi 3 décembre, Jean-Pierre Gorges a inauguré la place Jacqueline-de-Romilly, située au croisement de la rue du Bourg et de la rue des Ecuysers, en présence de Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.



Téléchargez le programme des MPT sur chartres.fr

Le stationnement résidentiel gratuit

Vignette 2012



La vignette 2012 est disponible à l'accueil du service de la Voie Publique à l'Hôtel Maleyssie, entrée C 2, rue Chanzy à Chartres du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis 14 et 21 janvier 2012 de 9h à 12h.

Les personnes ne pouvant se présenter à l'accueil du Pôle Voie Publique aux heures indiquées peuvent déposer la copie de leur dossier du lundi au samedi inclus de 8h à 19h à la Police Municipale. La vignette leur sera envoyée par courrier. Les demandes peuvent aussi être adressées directement par courrier en joignant une copie des documents à fournir exigés ci-dessous.

Pour les riverains installés avant le 01/01/2011

- Taxe d'habitation 2011 impérativement.
- Une pièce d'identité.
- Certificat d'immatriculation à jour.
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

Pour les riverains installés après le 01/01/2011

- Un justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone).
- Une pièce d'identité.
- Certificat d'immatriculation à jour.
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

Pour les personnes exonérées de la taxe d'habitation

- Un justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone).
- Une pièce d'identité.

- Certificat d'immatriculation à jour.
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

La vignette 2012 doit être apposée à l'angle inférieur du pare-brise du véhicule à partir du 1^{er} janvier 2012. Seule la vignette 2012 valide la gratuité du stationnement résidentiel jusqu'au 31 décembre de l'année.



Puits-Drouet : 25 logements sociaux neufs

Une belle adresse



Chartres Habitat vient d'inaugurer 25 logements sociaux neufs rue du Puits-Drouet, dans le quartier des Hauts-de-Chartres.

« **I**l s'agit d'un petit bâtiment en L, dont la cour intérieure abrite des places de stationnement », précise Elisabeth Fromont, vice-présidente de l'Office. On y trouve 11 appartements de type 2, dont la surface est comprise entre 45 et 75 m². On y compte aussi 6 appartements de 3 pièces, dont un duplex, et leur surface varie entre 69 et 84 m². Enfin, le bâtiment abrite 8 logements de 4 pièces, entre 85 et 111 m².

« Ce sont des logements magnifiques, dans la lignée des petits immeubles que nous construisons depuis plu-

sieurs années. Ils disposent d'une vue à l'avant comme à l'arrière, et leur confort a été particulièrement étudié. Ainsi la cuisine est-elle prolongée par un office où l'on peut brancher tout l'électroménager. » Le silence y gagnera.

C'est le cabinet d'architecture Pichot qui a réalisé l'ensemble, en veillant à ce que les logements du rez-de-chaussée respectent toutes les normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, et offrent des petits jardins privés. Le chauffage est individuel, et les balcons spacieux.

« Et les loyers sont à l'avenant : entre 226 et 284 euros pour un T2 ;

entre 296 et 425 euros pour un T3 ; entre 396 et 566 euros pour un T4. Chacun pourra apprécier. »

La Commission d'Attribution de Chartres Habitat est en train de choisir les locataires, sachant que la priorité va aux gens qui sont déjà locataires de Chartres Habitat.

« Nous sommes en cela fidèles à notre politique de parcours résidentiel, où les locataires peuvent évoluer de quartier en quartier, de type de logement en type de logement, selon leurs besoins et leurs revenus. »

L'aménagement du quartier va continuer, puisque Chartres Habitat dispose d'un terrain mitoyen qui verra s'élever bientôt huit maisons de ville, toutes destinées à la location. « Nous en avons besoin pour loger des familles qui rêvent d'un pavillon depuis un certain temps »..

Les élus parrainent des jeunes en situation difficile

Après Beaulieu, au tour de la Madeleine

Le parrainage des jeunes de Beaulieu en difficulté par les élus chartrains est un succès, même s'il est relatif. Jean-Pierre Gorges a donc décidé d'étendre l'opération au quartier de la Madeleine. Explications.



Au printemps dernier, le Député-Maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges lançait une opération de parrainage par les élus chartrains, de jeunes de Beaulieu en grande difficulté.

Après une réunion avec les volontaires dans la Maison Pour Tous du quartier, 43 demandeurs d'emploi avaient souhaité intégrer le dispositif. 29 élus avaient joué le jeu et accompagnent encore aujourd'hui un ou plusieurs jeunes en difficulté dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Lors du Conseil Municipal du mois d'octobre, le Maire a présenté un premier bilan de l'opération, en rappelant son principe fondateur : « *si on en sauve un, on aura déjà gagné notre pari!* »

Aujourd'hui, 4 « filleuls » ont décroché un CDI, un a créé son entreprise et un autre est entré en apprentissage. 35 autres jeunes sont toujours parrainés, avec des

fortunes diverses, même si Bouchra Douhabi (tél. 02 37 91 36 33), qui suit l'opération à la Maison des Entreprises et de l'Emploi (MEE) a enregistré également 10 Contrats de Travail Temporaire, et 11 CDD de moins de 6 mois. Sur les 43 du début, qui sont aujourd'hui 47, une vingtaine sont donc sur le bon chemin.

Parmi les autres, quelques-uns demandent un accompagnement de longue haleine, notamment deux d'entre eux qui souffrent d'un handicap assez lourd. Il est vrai aussi qu'une quinzaine restent en situation d'échec, au moins pour le moment.

Parmi les élus les plus motivés, Jean-Jacques Bourzeix conseille 8 « filleuls » : « *dans ma vie professionnelle antérieure, je m'étais souvent occupé de ce genre d'action, cela me passionne véritablement. Aujourd'hui mes filleuls sont tous en contact avec une entreprise. 2 ont déjà conclu un contrat d'embauche, les 6 autres devraient en savoir plus dans un mois. Mais je garde le*

contact avec les 8. Car même ceux qui ont un contrat ont toujours besoin d'être conseillés. »

Au regard de ce premier bilan, qui est relativement positif, surtout au vu des situations difficiles auxquelles il fallait remédier, le Député-Maire de Chartres a demandé aux élus et à la Maison des Entreprises et de l'Emploi d'élargir l'opération au quartier de la Madeleine. D'ores-et-déjà 2 jeunes de ce quartier ont trouvé un parrain.

Au-delà des chiffres, il faut retenir la qualité des liens qui se sont créés entre presque tous les jeunes et leurs parrains volontaires. « *Le Maire nous avait demandé de parrainer une personne, et pas simplement un cas social, cela veut dire que nous avons regardé tous les problèmes que le filleul voulait bien nous confier : l'emploi, mais aussi le logement, et même d'autres choses encore plus personnelles. C'est tout un apprentissage de la vie sociale qu'il faut mettre en place, en parlant, en leur montrant qu'on peut les aider, mais qu'ils peuvent surtout s'aider eux-mêmes. Moi, j'insiste sur le budget personnel, comment on l'organise, comment on le prévoit, comment on le programme...* » Et Karine Dorange de retracer cette histoire à travers les sms échangés, de plus en plus précis, de plus en plus chaleureux aussi. Une confiance qui naît, et une autre qui renaît.

Dans un prochain numéro de *Votre Ville*, nous vous donnerons la date de la réunion de présentation que tiendra le Député-Maire de Chartres à la Madeleine. Ce sera l'occasion d'expliquer à tous les jeunes volontaires les enjeux et les avantages de cette opération de parrainage.

MPT de Beaulieu

7 jeunes à Strasbourg pour Noël

« C'est un très beau cadeau de Noël », déclarent à l'unisson Axel, Charlotte, Enzo, Louise, Ludivine, Nicolas, Taslima. Agés de 12 à 15 ans, quatre filles et trois garçons fréquentant régulièrement la MPT de Beaulieu se rendront à Strasbourg du 19 au 22 décembre prochains. Un voyage ludique, mais aussi culturel, comme l'explique Khaled Nahdi, responsable et animateur de la MPT de Beaulieu : « ce projet a été présenté pendant les vacances de la Toussaint à tous les jeunes de la MPT. 20 étaient intéressés. 7 ont été choisis à la fin des vacances, par rapport à leur assiduité et leur comportement au sein de la structure. Ce n'est pas un voyage clé en main ». Depuis le 9 novembre, ces ados ont rendez-vous tous les mercredis de 14h à 15h30 à la MPT pour préparer leur voyage de A à Z virtuellement sur le net,



car tout est déjà réservé. Encadrés par Khaled Nahdi et Antony Fiat, éducateur sportif, ils apprennent en binôme à élaborer un budget en estimant les dépenses de transport en minibus, d'hébergement, de restauration, à planifier les visites, les activités. « Ils sont acteurs du projet qui pourra leur servir plus tard dans la vie courante ». Au programme, visite du Conseil de l'Europe, de la cathédrale de Strasbourg, de la ville, du musée zoologique et activités en soirée. Pour Taslima, 12 ans, « Strasbourg,

c'est la capitale de l'Europe avec son très grand marché de Noël. C'est une chance de pouvoir s'y rendre grâce à la Ville de Chartres ». Charlotte, 12 ans ½ : « à travers ce projet, nous aurons appris à gérer un projet pour notre avenir. Strasbourg est réputée pour une être une belle ville de Noël. Il y a 1 300 km aller-retour ». Elle s'occupe du transport et de l'itinéraire avec Nicolas, 14 ans : « On m'a parlé du marché de Noël de Strasbourg et j'ai hâte d'y être en partageant ce moment avec des amis ».

BAFA Formation d'approfondissement

Cette formation organisée par le BIJ de la Ville de Chartres s'est déroulée du 24 au 29 octobre dernier à la Maison Pour Tous de Saint-Chéron. 20 stagiaires chartrains étaient présents.

Durant ce stage qui avait pour thème les diversités culturelles, les stagiaires ont pu découvrir l'Archéologie animée par Frédéric Dupont, la salle Doussineau et ses spectacles



présentés par Catherine Merle des Isles, rencontrer une artiste qui animait un atelier-conte sur le thème du Japon, découvrir le Compa, son musée de l'agriculture et toutes ses animations pé-

dagogiques. « Le but était de faire découvrir à ces stagiaires BAFA les différentes activités culturelles que propose le territoire chartrain », précise Amélie Farault, animatrice au BIJ.

Rayonnement de la Ville

L'EPA « Jumelages », un nouvel outil



De g à d : lors du dernier Conseil d'administration de l'EPA à l'Hôtel de Ville, Laurent Lhuillery, Anne Delcroix, Isabelle Vincent Vice Présidente, Patrick Gérardet, président de l'EPA, Benoît Desormaux, directeur de l'EPA, Jean Godet, Marie-Françoise Soulier, Yves Bastide, Philippe Rabartin, Marie-Elisabeth Fischbach. Manquent sur la photo : Marie-Sylvie Jouffrieau, Pierre Mayinda, Marie-Philippe Lachaise.

L'Etablissement Public Administratif (EPA) *Jumelages de Chartres*, opérationnel depuis octobre 2011, a été créé le 23 juin 2011 par délibération du Conseil Municipal.

L'EPA reprend les activités de relations internationales qui étaient jusqu'à présent gérées directement par la Ville de Chartres. Son Conseil d'Administration comprend 12 membres dont le président, Patrick Gérardet, adjoint au maire chargé de la Promotion et du Rayonnement de la Ville ; sept conseillers municipaux de la Ville de Chartres et cinq personnalités qualifiées dans les domaines des jumelages et de l'international qui participent aux prises de décision et sont ainsi associées au développement des liens européens

et internationaux de la Ville de Chartres. « Dans ce but, lors du dernier Conseil d'Administration, il a été décidé d'adhérer à l'association MECINE (réseau de villes moyennes européennes). La Ville participera aux travaux en cours avec, entre autres, Spire, Ravenne et Evora, villes jumelles de Chartres », mentionne Patrick Gérardet.

D'autre part, l'EPA *Jumelages de Chartres* adhèrera en 2012 à l'Association *Cités Unies France*, organisme soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères et 500 collectivités territoriales. Son but est de permettre à des collectivités de mener des actions de coopération décentralisée afin de développer des liens avec d'autres pays.

L'EPA assurera la maîtrise d'œuvre, sous la responsabilité de la Ville, d'actions favorisant les rencontres, la compréhension et la connaissance réciproque entre les collectivités partenaires de Chartres (jumelages, pacte d'amitié et divers échanges internationaux).

L'EPA aura aussi à sa charge l'organisation des cours de langues dans les mêmes conditions que

précédemment à l'association *Les Amis des Jumelages de Chartres*. « L'association conserve bien sûr la plus grande partie de ses activités, en particulier les contacts avec les habitants de la Ville et les échanges adultes annuels avec Spire, Ravenne et Chichester », précise Patrick Gérardet.

Le 15 novembre, à l'hôtel de ville s'est tenue l'assemblée générale de l'association *des Amis des Jumelages de Chartres*.

L'année 2010/2011 a été fructueuse en échanges et manifestations entre les Chartreains et les habitants des villes de Ravenne, Chichester, Spire, Sakurai, Bethléem, Evora et Leòn. Les cours de langues connaissent toujours le même succès.

L'association et l'EPA travailleront en étroite synergie afin de développer les relations entre les habitants de Chartres et les villes jumelles. D'ailleurs, l'EPA et l'association partageront en 2012 les mêmes bureaux 2, rue Chanzy.

**EPA *Jumelages de Chartres*,
2 rue Chanzy à Chartres.**

Chartres International



A Evora, de g à d : Michel Brice, historien chartrain, Patrick Géroudet, adjoint au maire chargé de la Promotion et du Rayonnement de la Ville et José Ernesto d'Oliveira, maire d'Evora, inaugurent l'exposition *Chartres en Lumière* dans le cadre du 25^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial Unesco.



Une délégation d'élus de Nouvelle Calédonie est venue à l'Hôtel de Ville échanger avec des élus chartrains sur la politique de notre ville en matière de proximité et de vidéoprotection. Ils ont également pris le temps de visiter le patrimoine local pendant quelques heures.

Nouveau ! Un marché bio nocturne, chaque mercredi

À partir du 7 décembre, chaque mercredi de 17h à 20h un marché bio s'installera sous la halle de la place Billard. Un marché bio en fin de journée, c'est une première pour notre département !

Trois producteurs locaux proposeront des produits bio de saison : Grégory Vassard, boulanger, Sylvie et Gervais Arrondeau, volaillers, Aude et Alexandre Mornas, maraîchers. Vous trouverez sur leurs étals pommes de terre, mâches, cresson, carottes, courges, poulets, œufs, farines, légumes secs, et autres produits de haute qualité.

Le marché pourra s'étoffer d'autres producteurs. Pendant la période des fêtes de Noël, des artisans viendront se joindre à eux.



Retrouvez le reportage vidéo sur chartres.fr



Porte Guillaume

Les fouilles avancent

L'association de la Porte Guillaume a organisé une visite des fouilles archéologiques pour ses adhérents et les habitants du quartier en novembre dernier.

Cette deuxième campagne de fouilles a mis en évidence l'intérêt de la barbicanne comme élément défensif des fortifications chartraines au Moyen-Âge. La porte Guillaume est l'une des entrées principales de cette enceinte. Les fouilles archéologiques, qui ont débuté en août 2010 sur la partie sud de la barbicanne, ont pour objectif de reconnaître l'architecture et l'organisation de cet ouvrage. Vincent Acheré, archéologue municipal, a commenté le chantier qui sera fermé pour l'hiver. La troisième campagne de fouilles débutera au printemps prochain. «*Les fouilles se révèlent très utiles pour mieux comprendre le passé de cette remarquable barbicanne et donnent un réel intérêt à sa reconstruction*», précise Patrick Géroudet, adjoint au maire chargé de la Promotion et du Rayonnement de la Ville.



Un nouveau week-end...

L'association *Nos Anges* prépare son prochain week-end sur les maladies génétiques orphelines qui aura lieu le samedi 11 et dimanche 12 février 2012. Le samedi après-midi, un colloque médical se tiendra à l'hôtel de Ville de Chartres, dans le salon Marceau, à partir de 14h00. Cette année, le colloque traitera des maladies métaboliques génétiques orphelines qui touchent trois familles chartraises. Comme à chaque édition, les médecins référents seront présents.

Pour le dîner spectacle du samedi soir, le rendez-vous est à Chartrexpô pour une soirée festive. Au programme, la troupe *Super Trouper for ABBA* qui nous fera revivre les années du célèbre quatuor. Nous continuerons dans

l'ambiance de fête avec *La Bande à Basile*.

ATTENTION! Les réservations commencent à partir du 1^{er} Décembre 2011 à un seul numéro : 06.25.74.72.41, les places sont limitées.

Tarif :

Menu de St-Valentin : 50 euros,
Menu enfant : 12 euros.

Le dimanche à partir de 14h30, à la salle Chavannes de Moranchez, nous avons rendez-vous avec un spectacle de magie *Le SAV du Père Noël* avec Philippe Day et Loïc Marquet.

Tarif entrée : 3 euros.

Pour plus de renseignements :
www.nosanges.fr

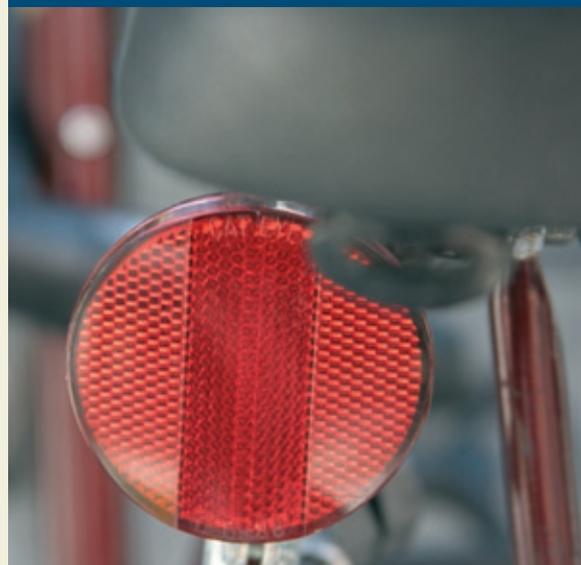
Sécurité :
à vélo, la nuit

Voir et être vu

Afin de réduire le risque d'accident qui pourrait survenir de nuit, votre vélo doit être impérativement équipé d'un éclairage performant.

Il doit obligatoirement posséder des catadioptres avant et arrière, des réflecteurs de roues (ou des pneus réfléchissants), des réflecteurs de pédales. Si vous sortez de l'agglomération, il vous faudra nécessairement porter un gilet fluo.

Vous pouvez aussi vous équiper facultativement de pinces ou d'un gilet fluo, de parements réfléchissants sur les sacoches ou d'un écarteur de danger à catadioptre.





Proximité

1 **Lancement des illuminations de Noël**
Place des Epars, vendredi 25 novembre à 18h, le maire et ses adjoints ont lancé officiellement les illuminations du centre ville pour les fêtes de fin d'année.

2 **Servane de Layre Mathéus**
La présidente du CIV et de l'association *Chartres Sanctuaire du Monde* a été promue officier dans *l'Ordre national du Mérite*.
Le préfet Lionel Beffre, le député-maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et leurs épouses assistaient à la cérémonie.

3 **Accueil des nouveaux arrivants**
Le député-maire Jean-Pierre Gorges et ses adjoints ont accueilli les nouveaux Chartrains devant la maquette de Chartres au futur, au salon Jehan de Beauce de l'hôtel de ville. Les échanges entre élus et habitants ont permis d'évoquer les projets d'aménagement de la ville.

4 **Noces de Platine**
Les parents de Chantal Maudhuit, commerçante chartraine bien connue, se sont redits oui après 70 ans de mariage, dans la salle de l'Hotel Montescot de l'Hôtel de Ville, en présence de leurs proches et du député-maire.



Association *La Dame à la licorne*

Josiane Le Bail-Jolly, femme formidable



Josiane Le Bail-Jolly, fondatrice et présidente de l'association *La Dame à la Licorne* créée en 1995, est en lice au 6^e Grand Prix des Femmes Formidables organisé par le magazine *Femme actuelle*, récompensant des femmes d'exception engagées dans la vie associative.

L'association *La Dame à la Licorne* aide des hommes et des femmes à se réinsérer dans la vie professionnelle en les formant aux métiers de la couture. Josiane Le Bail-Jolly en est aujourd'hui la présidente et la directrice bénévole. 20 salariés et 10 bénévoles toute l'année (et jusqu'à 50 lors des manifestations) créent des costumes d'époque dans les locaux de la Maison Pour Tous de la Madeleine.

Stéphanie Fugain, fondatrice de l'association *Laurette Fugain*, est la marraine du prix.

Sélectionnée parmi plus de 200 candidates, 8^e finaliste sur 10, Josiane Le Bail-Jolly a été honorée le 24 novembre dernier à l'Hôtel de Ville de Paris.

Classée 5^e, elle a reçu 3 000 euros qui lui permettront de remettre aux normes des machines à coudre et de développer l'activité de l'association.

[Retrouvez le reportage vidéo sur l'association de Josiane Le Bail sur **chartres.fr**](#)

Aux Championnats du Monde de la Pêche au Coup



Jérémy Couvray avec l'une de ses prises : un poisson chat américain de 3 kg.

Jérémy Couvray a pêché la médaille d'or

A l'aube de ses 22 ans, Jérémy Couvray a décroché un titre de champion du monde par équipes de 4 de la Pêche au Coup juniors U22.

L'équipe de France a totalisé 172,270 kg de poissons au cours des deux manches du championnat du monde en Italie.

«**N**ous sommes arrivés premier du championnat du monde avec l'équipe de France les 1^{er} et 2 septembre dernier à Calcinaia en Italie. C'est l'apothéose!» déclare, ému et ravi, Jérémy Couvray, fils de Thierry Couvray, président de la Gardonnette Chartraine. «Sur 18 nations présentes, l'équipe de France a reçu la médaille d'or. Nous sommes reconnus dans le monde entier. Je ne réalise pas encore ce qui est arrivé. Nous avons pêché en rivière des poissons-chats, des brèmes et des carpes.» L'objectif étant de faire le plus gros poids. L'équipe de France a totalisé un poids de 172,270 kg de poissons, la der-

nière équipe (Afrique du Sud) 62,900 kg. «Nous devons assurer une manche de trois heures chaque jour et nous avons eu 11 jours d'entraînement sur place avant le championnat. Une expérience extraordinaire à vivre».

L'équipe était composée de quatre pêcheurs venant de Montauban, Rambouillet, Châteauroux et Chartres, d'un remplaçant de Nantes et d'un accompagnateur.

Jérémy pratiquait le football avant de commencer cette activité en 2004. «Je me suis inscrit à l'équipe de pêche sur les conseils de mon père. Arnaud Dupin, membre de l'association, m'a repéré et m'a initié aux

techniques de la pêche». Jérémy a mordu à l'hameçon. «Pour moi, c'est un sport, et j'y prends un extrême plaisir. Je suis encadré par la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)».

Jérémy Couvray, en 3^e division nationale depuis trois ans, ne manque pas d'ambition : monter en première division nationale, remettre en jeu le titre de champion du monde l'année prochaine et bien sûr le remporter, tout en exerçant son métier de paysagiste à Bailleau-l'Évêque. «Je dois tout à mon père et à Arnaud Dupin. Sans eux, je ne serais pas champion du Monde. Je remercie aussi l'entreprise Sensas, mon sponsor».

Avec 980 licenciés et 2300 adhérents

Le squash frappe fort

Il a suffi d'une seule année pour que l'*Horizon de Beaulieu Squash* devienne, grâce à ses nouvelles installations, le 1^{er} club de France, .

20
21 ET 22
JANVIER 2012

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE SQUASH JEUNE**

- 11 ANS
- 15 ANS
CHARTRES

Personne ne s'attendait à un si prompt succès. « Il a fallu renforcer l'équipe dirigeante et les éducateurs. Notre école de squash compte plus de cent enfants. Nous alignons 9 équipes masculines, 5 féminines en championnat et 19 équipes corpo ! Certains créneaux horaires sont déjà saturés et nous enregistrons d'excellents résultats, particulièrement chez les jeunes ! » Barbara Gombert, présidente de la section squash et son directeur Denis Bourret dressent un bilan plus que satisfaisant de cette première année d'exercice dans le complexe de l'avenue Mitterrand.

Et le succès risque de grandir encore après l'organisation, les 20, 21 et 22 janvier 2012, des championnats de France des moins de 11 ans et des moins de 15 ans. « Nous allons accueillir 150 jeunes de la France entière, y compris des Dom-Tom. C'est le plus gros championnat de France en terme d'effectifs. »

Le club a, en outre, toutes les chances de décrocher plusieurs titres. Lors du dernier championnat régional, qualificatif pour les championnats de France, 11 podiums sur 12 ont été attribués à des jeunes Chartrains. Lola Rodrigues (championne de France en moins de 13 ans l'an dernier), Thibault Cheminet (en moins de 15 ans) et Flavian Gombert (en moins de 11 ans) porteront sur leurs épaules les espoirs du club chartrain pour un titre national.

Une conférence à la Maison du Saumon, le 10 décembre

Mauritanie... Quand le désert s'invite à la confection



Présentée par France Maubert

Cette conférence évoque les valeurs du peuple mauritanien, peuple de nomades d'un pays désertique à 99 %. Une collection naturelle de vêtements a été conçue à partir de la beauté des voiles mauritaniens pour une gamme européenne de modèles uniques. L'atelier La Dame à la

Licorne, soutenu par la municipalité de Chartres et particulièrement Patrick Géroutet, adjoint à la promotion et au rayonnement de la Ville, a réalisé la coupe, le montage et les finitions de l'ensemble des prototypes de la première collection. Le succès du projet déterminera les conditions d'ouverture d'ateliers de confection en France et en Mauritanie. Une aventure artistique et technique avec l'engagement de stylistes, de huit couturières, trois guides mauritaniens et un premier atelier expérimental en Mauritanie. Les travaux de cet atelier se sont prolongés depuis mars 2011 à Ata, ancienne ville du Paris-Dakar, au pied du massif de l'Adrar qui a donné son nom à la marque de la collection «les Robes de l'Adrar».

À la Maison du Saumon,
le samedi 10 décembre
de 15h à 18h.
Entrée gratuite.



Hockey en salle,
du 27 au 29 décembre

200 jeunes pour un titre

Le championnat de France des régions de hockey en salle des moins de 14 ans (garçons et filles) se déroulera à Chartres, du 27 au 29 décembre.

Pendant trois jours, deux cents jeunes venus de toutes les régions de France y compris de l'île de la Réunion vont s'affronter dans la halle Jean-Cochet. C'est la deuxième fois que la ville accueille ces championnats organisés par la MSD.

L'an dernier la région Centre avait terminé 3^e chez les garçons et la première place était revenue à la région Pays de Loire. Le club chartrain, avec ses 50 licenciés et une équipe masculine en Nationale 3, compte un jeune sélectionné dans l'équipe régionale : Martin Gibier (photo).

Entrée libre.

Renseignements :
MSD hockey sur gazon,
tél. 02 37 34 98 30.

Info BIJ

1^{er} décembre : Journée mondiale de lutte contre le sida

Du 1^{er} au 9 décembre : espace infos et prévention sur le sida, documentations et préservatifs gratuits.

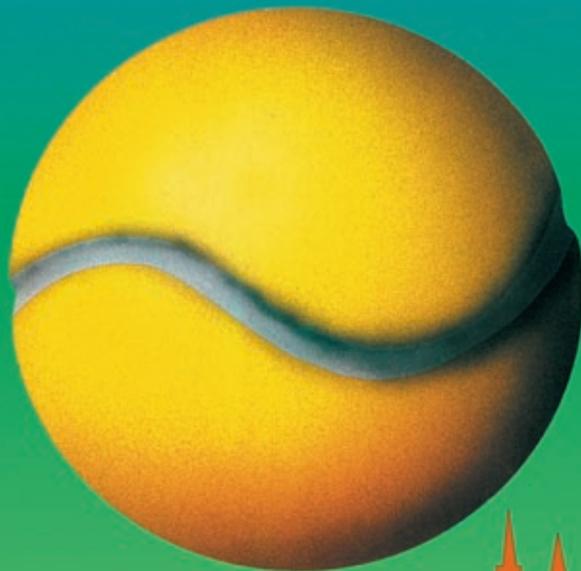
Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse, 32, boulevard Chasles. Tél. 02 37 23 42 32. Bij28@ville-chartres.fr - www.chartres.fr rubrique «Votre Mairie»



OPEN DE CHARTRES

Jusqu'au 23 décembre



VENEZ ASSISTER AUX MATCHS !

Stade des Grands-Prés
Entrée libre

MATTENS

Tennis Club de Chartres

Stade des Grands Prés - 28000 CHARTRES

☎ 02 37 21 54 00





La Chronique des jardiniers de la Ville

Le Gui



Cette plante vit en haut de certains arbres sous forme de boule ramifiée. C'est une plante parasite partielle (un hémiparasite) qui se nourrit grâce aux substances qu'elle prélève de l'arbre porteur. Ses fruits sont ronds, blancs et visqueux, d'où son nom latin *Viscum album*.

Le gui est le symbole de l'immortalité parce qu'il reste vert et vivant quand les arbres qui le portent semblent morts, il a toujours été étroitement mêlé à la magie et à la thérapeutique.

Au Moyen-Âge, les branches qui étaient suspendues au plafond ou accrochées aux portes des maisons étaient supposées éloigner les mauvais esprits. En France, il est de coutume d'accrocher une boule de gui dans les maisons au moment de Noël.

A cette occasion, il peut être utilisé dans l'art floral. Orné de quelques éléments de décoration (ruban, boules de Noël, nœuds, etc), installé dans un salon, il donnera une note d'originalité au sapin de Noël.

Attention, toutefois ! Les tiges et les feuilles sont toxiques.

Un évêque de Chartres dans les rangs du Tiers-Etat aux Etats Généraux

Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac (1740-1822), Chartres (1780-1790)

*Après Sieyès (VV 106, nov. 2011),
dans notre série consacrée
aux Chartrains s'étant illustrés
durant la Révolution,
vient tout naturellement J.-B.-J.
de Lubersac, son protecteur et ami.*

C'est au château de Bouglainval que l'évêque de Chartres réunissait son petit cénacle politique, constitué d'amis aux idées avancées, tels que Brissot, Pétion et Sieyès qui y rédigea son essai sur le Tiers-Etat. Ayant souhaité l'évêché de Blois avec ses terrasses sur la Loire, il avait d'abord obtenu celui de Tréguier puis de Chartres (1780) avec des terrasses, sur l'Eure.

Si Brissot égratigne un peu son ami dans ses *Mémoires* (post. 1830) en rappelant une fâcheuse aventure de jeunesse, il évoque surtout la complexité d'un homme d'Eglise ouvert aux idées nouvelles et soucieux de rester fidèle à ses engagements.

Cet abbé corrézien aux sympathies jansénistes, dit-on, « *avait des opinions toutes philosophiques et l'esprit le plus éclairé, mais il recula quand il fallut mettre la théorie en pratique. Avant même l'ouverture des Etats Généraux que nous avions appelés ensemble de tous nos vœux, je le vis s'épouvanter [...]. Lubersac avait foi dans mes opinions, il me demandait des conseils, ainsi qu'à Sieyès et à Pétion. – J'ai besoin de vos forces me disait-il, pour appuyer le peu que j'en ai, je me regarde comme lié à votre personne, de même que si nous sommes réunis à la galère, mon pied droit et votre pied gauche seront attachés aux deux extrémités de la même chaîne.* »



Ainsi, élu député du Clergé, Lubersac n'hésita pas à quitter les rangs de son ordre pour siéger parmi le Tiers Etat et à soutenir la réunion des trois ordres à l'Assemblée Constituante. Il vota l'abolition d'un certain nombre de privilèges, dont celui de la chasse qui bénéficiait aussi au Clergé. Mais l'obligation de prêter serment à la Constitution civile du Clergé eut raison de sa foi révolutionnaire. S'étant exilé en Allemagne de 1791 à 1802, il reçut de Napoléon, en 1806, les

titres de chanoine de Saint-Denis et de baron d'Empire.

Juliette Clément,
Présidente de la Société
archéologique d'Eure-et-Loir.
(recherche P. Mollé)
SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet.
0237369193
sael28@wanadoo.fr-sael28.fr.

*Portrait de J.-B.-J. de Lubersac
(cl. MBA, Chartres).*

Préparez les fêtes de fin d'année

À l'Office de Tourisme les coffrets cadeau « Découverte »

A vos agendas !

**Conférence à 15h et à 18h45
à la Maison du Saumon**
Les confitures du Moyen Age,
le 5 décembre.

Visites à thème à 14h30
*Huit siècles de gastronomie à
Chartres,* le 3 décembre.

**Pour l'ensemble de ces prestations,
inscription à l'accueil de l'Office
de Tourisme « Cathédrale »,
par téléphone au 02 37 18 26 26
ou par e-mail à info@otchartres.fr**

**Rendez-vous gourmands
à la Maison du Saumon**

L'atelier de fabrication de macarons
Pour les petits groupes (à partir
de 2 personnes) des ateliers privés
peuvent être organisés.

À l'occasion des fêtes de fin
d'année, un 2^e atelier
est exceptionnellement proposé
sur le thème de *La bûche* :

**Renseignements et inscription
auprès de notre Service Réceptif
au 02 37 18 26 23 ou 24 ou par
e-mail à resa@otchartres.fr**

**Plus d'informations sur nos
expositions, conférences et
visites :**



Ce QR Code est à flasher avec votre
Smartphone. Il renvoie directement vers le
site Internet de l'Office de Tourisme !
Office de Tourisme de Chartres/Chartres
Convention & Visitors Bureau Tél. : 02 37
18 26 26 E-mail : info@otchartres.fr



La ville vue du ciel

Pour les amateurs de sensations
fortes, l'Office de Tourisme de
Chartres propose différentes
activités ludiques pour re-visiter
la ville depuis les airs !

Que ce soit en montgolfière, en
planeur ou encore, nouveau cet
hiver, en avion à l'occasion d'un
vol de découverte, vivez et faites
vivre un moment inoubliable !

Billets en vente, à tarif privilégié,
à l'Office de Tourisme de
Chartres.

Des journées à la carte

Vous recherchez une idée
originale pour un anniversaire,
la Saint-Valentin ou pour tout
simplement faire plaisir ou vous
faire plaisir ? Composez votre
programme soirée ou journée.

Découvrez nos coffrets cadeau :
« Gourmandise » pour participer
à un atelier privé de fabrication
de macarons.

« Soirée de prestige » autour
d'une soirée théâtre, de l'événement
Chartres en Lumières ou en-
core d'un concert.

« Sensations fortes » avec un bap-
tême de plongée.

« Culture et Patrimoine » avec
une visite guidée privée sur un ou
plusieurs thèmes de votre choix
(la cathédrale, la vieille ville, les
Fresques de Bel-Air...)

Des séjours thématiques à offrir

Invitez vos amis ou votre famille à
découvrir Chartres le temps d'un
week-end thématique : « Culture »
« Gourmand », « Bien-être »... de
la formule « VIP » à la version
« Famille » surprenez vos proches
en leur offrant des moments
inoubliables à Chartres.

Contact :
02 37 18 26 23 ou 24.
resa@otchartres.fr

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous!



Photo Alexandra Chevalier

Avec le Tour de France en juillet prochain,
2012 sera l'année du vélo à Chartres.

Si le thème du vélo à Chartres vous inspire
envoyez-nous vos photos avant le 15 décembre
par email (un maximum de trois photos)
à l'adresse suivante :
votreville@ville-chartres.fr

Pour la Bibliothèque de Chartres,
une opération unique en France

Cure de jouvance pour des ouvrages rares



68 manuscrits médiévaux ont déjà retrouvé leur lustre grâce à une restauration délicate dans des locaux de la Bibliothèque Nationale de France.

Les étapes en détails.

Le 26 mai 1944, la bibliothèque municipale de Chartres est sévèrement frappée par un bombardement allié, déclenchant un incendie. Sur environ 500 manuscrits médiévaux, 177 seront épargnés, mais seront très abîmés par la conjugaison des flammes et de l'eau aspergée par les pompiers. Trop fragiles pour être manipulés, les manuscrits resteront dans leurs boîtes de conservation pendant près de 60 ans. Mais en 2009, une campagne de sauvegarde est lancée, dans le cadre d'une convention réunissant le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT, un laboratoire de recherche du CNRS spécialisé dans les textes médiévaux), la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et la Ville de Chartres. Sous la direction de Dominique Poirel et de Claudia Rabel,

chercheurs à l'IRHT, l'objectif affiché est de rendre accessible et lisible le contenu des manuscrits dans lesquels figurent des documents rares, comme un ouvrage de Thierry de Chartres sur les Arts Libéraux au XII^e siècle.

A ce jour, 68 manuscrits ont été traités à Bussy-Saint-Georges, dans les locaux de la BNF, et pour continuer cette restauration, la Ville de Chartres a embauché deux restauratrices en novembre dernier, Patricia Vergnet et Estelle Veiga.

Votre Ville a pu suivre le travail de ces deux restauratrices.

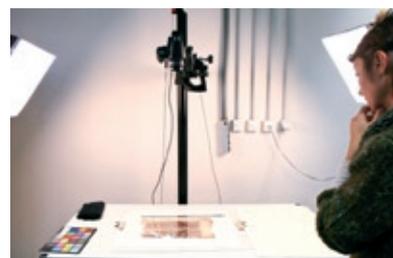
1^{re} étape

Le processus de relaxation: déposés dans une chambre d'humidification, pour certains plus de 4 heures, les feuillets rigides et cassants, vont s'assouplir jusqu'à devenir de véritables «crêpes molles». Les documents

les plus sensibles sont traités avec du Goretex© pour éviter une humidification trop rapide.

2^e étape

Pour effacer les plis et les déformations des feuillets rendant la lecture impossible, les deux restauratrices vont ensuite tendre les documents à l'aide de pinces et les laisser sécher sur un carton pendant plusieurs heures. Cette étape est la plus délicate, à tout moment le document peut se déchirer. Pour éviter l'accident, elles sont obligées d'être deux.



3^e étape.

Une fois séchés, les documents sont photographiés un à un, en haute résolution, puis traités numériquement. Ces fichiers seront publiés sur internet et consultables librement par les chercheurs et les férus d'histoire.



4^e étape.

Les feuillets relaxés sont déposés dans une boîte de conservation et remis à la Bibliothèque de Chartres qui les entreposera dans ses archives.



1^{re} étape



2^e étape

FACEBOOK et E-MAILS

Les médiathèques à l'heure d'Internet



INTERVENEZ, COMMENTEZ, PARTAGEZ

-> [www.facebook.com/
bibliotheques.chartres](http://www.facebook.com/bibliotheques.chartres)

Une page FACEBOOK vous informe des actualités de la médiathèque l'Apostrophe et de la bibliothèque de la Madeleine.

Un ton différent, des annonces orientées sur les actualités très proches, des possibilités de commenter un évènement, la page Facebook vous propose un autre regard sur les manifestations et les collections.

PLUS ECONOMIQUE, PLUS RAPIDE

Les abonnés peuvent à présent recevoir leurs avis de réservation ou de retard par messagerie électronique. Si vous attendez impatientement le document (livre, CD, DVD, jeu vidéo) que vous avez réservé, vous serez avisé dès le lendemain de son retour qu'il est à votre disposition.

Signalez-nous votre adresse de messagerie lors de votre prochain passage à la bibliothèque.

**Pour tout savoir
sur les bibliothèques de Chartres,
et les nouveaux services
proposés, rendez-vous
sur le site :**
www.bm-chartres.fr

6^e prix Fulbert

Karen Maitlant et Anne Pouget consacrées



Patrick Géroutet et Anne Pouget

Le 6^e prix Fulbert, organisé par l'association des *Amis de la Médiathèque*, a été décerné le samedi 5 novembre dernier dans l'auditorium de la médiathèque l'Apostrophe. Il a sacré *La Compagnie des Menteurs* de Karen Maitlant, éditions Sonatine, pour le prix adulte, et *Le Mystère des Pierres* d'Anne Pouget, éditions Casterman, pour le prix jeunesse.

Ce prix littéraire, qui récompense une œuvre relative au Moyen-Âge et accessible au plus large public, a été créé en 2006 par Patrick Géroutet, adjoint au Maire chargé de la Promotion et du Rayonnement de Chartres, à l'occasion de la célébration nationale du millénaire de Fulbert.

Les ouvrages sont disponibles à la Médiathèque.

Jeroen Van Rooij

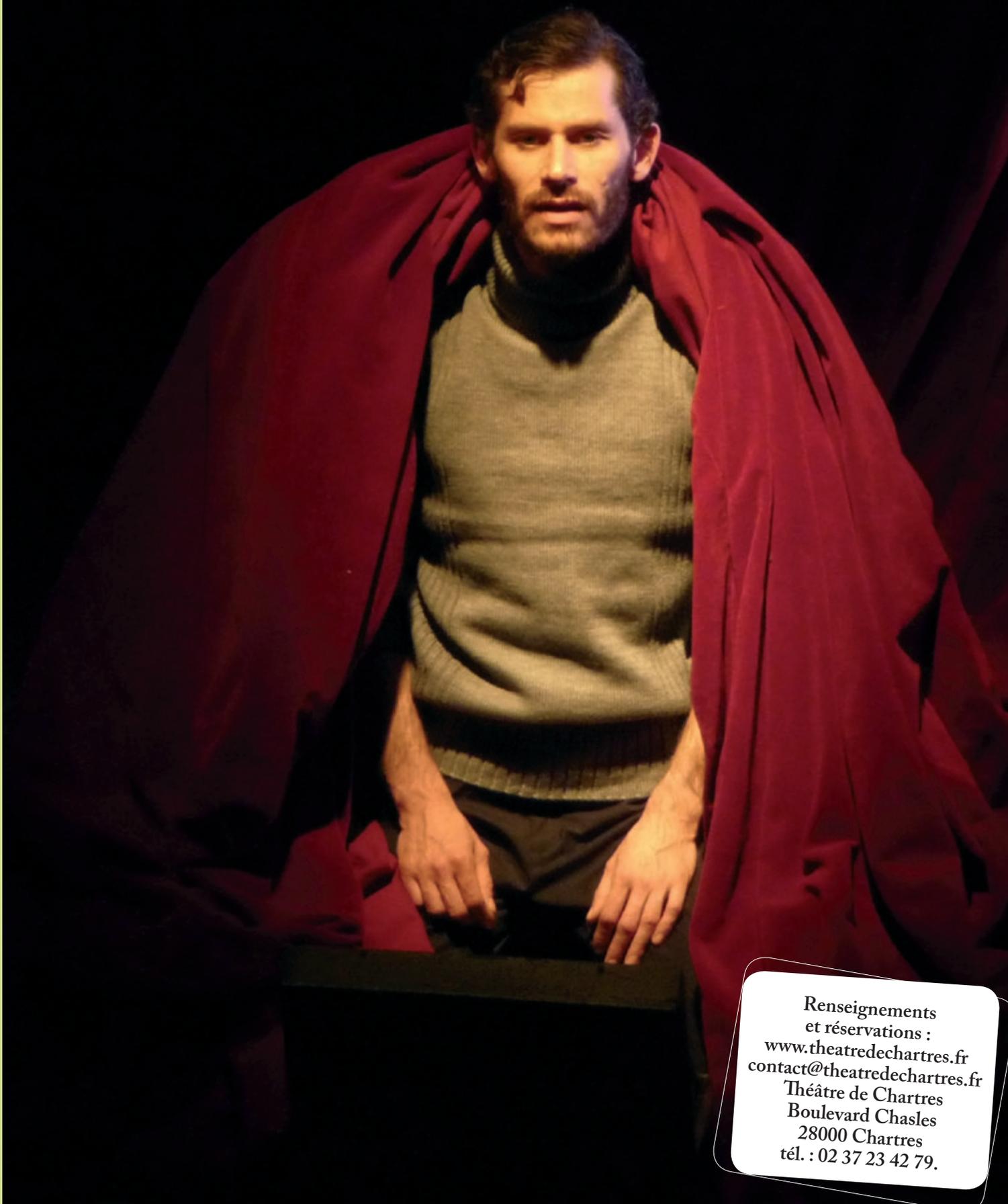
Dans le cadre du projet *Citybooks*, Jeroen Van Rooij, écrivain néerlandais a séjourné 15 jours à Chartres pour mieux sentir la ville. Cette résidence artistique s'est terminée samedi 29 octobre par la présentation du travail de l'écrivain à la médiathèque l'Apostrophe. Il s'est fait connaître par l'écriture de nouvelles, puis par la publica-

tion en 2008 d'un recueil de poèmes *Zeg eens: wat in je mond*. Mais c'est en 2010, avec la sortie de son roman *Le premier chien dans l'espace*, récit de l'histoire tragique et fantastique d'une cité aux jours comptés, que son talent explose au grand jour. Le comédien chartrain Thomas Gaubiac a lu des extraits de l'œuvre de l'auteur, intitulée *La Lumière*.



Retrouvez les interviews vidéo des artistes de City Book sur chartres.fr

Au Théâtre de Chartres



Renseignements
et réservations :
www.theatredechartres.fr
contact@theatredechartres.fr
Théâtre de Chartres
Boulevard Chasles
28000 Chartres
tél. : 02 37 23 42 79.



◀ JEUNESSE SANS DIEU

*Compagnie l'Astrolabe
Théâtre.*

Tarifs de 7 à 14€.

Tout public, dès 15 ans.

Foyer.

Jeudi 8 décembre à 20h30.

D'après le roman d'Ödön von Horváth.

Dans l'Allemagne de l'entre-deux guerres, un professeur assiste impuissant à la montée du nazisme dans l'esprit de ses élèves. C'est une phrase anodine, relevée sur une copie d'élève qui sonne le glas de son « inconscience » : « *Tous les nègres sont fourbes, lâches et fainéants* ». Désormais le ver est dans le fruit. Comment l'homme peut-il réagir face à cette peste brune qui menace la jeunesse de son pays et ébranle ses idéaux ?

La compagnie *l'astrolabe* nous offre une plongée vertigineuse au cœur de la nature humaine et nous interroge sur nos limites, jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour préserver nos biens ? Notre réputation ? Notre identité ? Une épreuve de conscience qui ne laisse pas indemne.

▲ 3 AU CUBE

Compagnie x-press

Hip-hop.

Tarifs de 14 à 22€.

Grande salle.

Mercredi 14 décembre à 20h30.

Après *NaturELLEment ?* et *TRIO*, le chorégraphe Abderzak Houmi présente *3 au Cube*, une pièce née d'un lancé aléatoire.

3 au Cube invite au jeu. Le regard se prend à miser sur les couleurs, à deviner quel état va advenir. L'écriture chorégraphique est rigoureuse, précise, épurée. Loin des clichés d'un Hip Hop de performance, son langage chorégraphique se veut à la fois héritier et initiateur. L'univers sonore composite imprègne encore une fois la création d'Abderzak Houmi. La scénographie et la lumière sculptent l'espace et les volumes. Exercices de style dans la recherche du mouvement, six états, trois danseurs, une gestuelle : *3 au Cube* est un spectacle singulier, d'une énergie jubilatoire !

▲ COCORICO

Patrice Thibaud

et Philippe Leygnac.

Théâtre.

Tarifs de 14 à 22€.

Grande salle.

Vendredi 16 décembre à 20h30.

Patrice Thibaud et Philippe Leygnac, révélés au grand public dans les spectacles de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff (les *Étourdis* en 2007 au Théâtre de Chartres), font avec *Cocorico* le grand saut mis en délire par Michèle Guigon et Susy Firth.

Ce spectacle basé sur la virtuosité corporelle de Patrice Thibaud et son sens de l'observation, évoque avec humour et poésie nos espoirs et nos défauts, nos habitudes et nos perditions, nos manies et nos tendresses. Les saynètes défilent, du Tour de France à un défilé haute couture, sans oublier des majorettes, des cow-boys ou des dresseurs de fauves.

Les deux compères, hilarants, font de leur folie douce une partie de plaisir partagé par le public qui en redemande. Du presque rien qui devient, le temps d'un *Cocorico*, du grand art. Un spectacle à voir et à partager en famille.

Au Théâtre de Poche



Sœur Emmanuelle

Le temps du plus grand amour

Texte d'après *Confessions d'une religieuse*.

Mise en scène :

Michaël Lonsdale.

Avec Françoise Thuriès.

Samedi 17 décembre à 20h30
Dimanche 18 décembre à 17h

Sœur Emmanuelle, grande figure de l'Église bien connue, a conquis des milliers de cœurs. Par sa capacité à fraterniser avec tous sans distinction de classe, de religion ou de pensée, elle a tracé un sillon d'espérance pour le monde. Figure infatigable du XX^e siècle, elle s'est engagée avec énergie dans la lutte en faveur des pauvres et de la vérité. Dans cette adaptation remarquable des *Confessions d'une religieuse*, Françoise Thuriès a su saisir à la fois le cœur pro-

fond et le charisme flamboyant de Sœur Emmanuelle. Portés par la voix profonde de l'actrice, les textes de la chiffonnière du Caire mettent à nu ses désirs et ses aspirations. Au fil du spectacle, son intelligence, sa générosité et son immense ouverture sur le monde continuent de nous interpeller avec force.

Tarifs : 13 € et 9 €.

Renseignements
et réservations : 02 37 33 02 10
ou par mail :
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Retrouvez l'actualité
du Théâtre de Poche
et du Théâtre en pièces sur
Facebook/Théâtre en Pièces
Chartres.
Et sur le site : www.tep28.com

Et toujours l'exposition de...

Matthias Saillard

Exposition de dessins

Dess(e)ins



Jusqu'au 22 décembre 2011

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-13h et 14h30-17h.

Mardi 9h-13h et 14h30-17h.

Mercredi 9h-13h et 14h30-17h.

Jeudi 9h à 13h.

Vendredi 9h à 13h.

Et tous les soirs
de représentation.

Théâtre En Pièces,
abbayes Saint-Brice,
2 rue Georges-Brassens
à Chartres.

Tél. 02 37 33 02 10

fax : 02 37 33 02 12.

theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Au Théâtre Portail Sud

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?

Du 1^{er} au 18 décembre :
21h du jeudi au samedi,
16h le dimanche.

Tarifs :

15 euros, 11 euros abonnés,
13 euros groupe).

Un couple de quadragénaires se déchire sous les yeux d'un jeune couple.

Martha, qui va sur ses cinquante ans, fille du grand patron de l'université, est mariée depuis plus de vingt ans à Georges, professeur d'histoire. Elle est une femme grande et solide, encore belle mais d'une beauté un petit peu ravagée, et d'un tempérament par moment violent. Lui, plus jeune, grisonnant, pourtant beau, est d'une intelligence redoutable qui devient au fil des actes quelque peu inquiétante...

NENE et BICHOKO, Happy Losers ▶

Du 21 au 31 décembre :
21h les 21, 22, 23, 29 et 30.

Tarifs :

15 euros, 11 euros abonnés,
13 euros groupe).

Séances spécial Nouvel An
avec cocktail le 31 décembre
à 19h, 21h et 22h45.

Tarifs: 25 euros,
19 euros abonnés.

Néné et Bichoko, après le trio des *Glandeurs Nature*, se retrouvent en duo pour leur nouveau spectacle! mis en scène par Fabrice Eboué. Des losers en série!

Les losers ne sont pas des glandeurs, des profiteurs, des tires au flanc ou des tricheurs. Ce sont de gentils incapables, bas de plafond et au regard dans lequel une veilleuse vacille sous l'effet de l'incompréhension.

Malgré toute leur bonne volonté et leur réelle envie de s'en sortir, il y a toujours un petit détail qui fait qu'ils n'y arrivent jamais.

Ainsi, le loser n'est pas un per-



dent, c'est juste quelqu'un qui n'est pas prêt à tout pour gagner !

Mlle PAS ASSEZ

Spectacle jeune public.

Les 27, 28 et 29 décembre,
séances à 14h30 et 16h30.

Tarifs : 7 euros enfant,
11 euros adulte.

Mademoiselle n'est pas contente : elle n'a pas assez de jeux. Sa chambre en est pleine mais il lui manque un «poutrak». Ça ne va pas ! Elle ne sait pas ce que c'est, mais tous ses amis y jouent. Il faut qu'elle en trouve un.

Son père n'est pas d'accord : elle n'est pas assez âgée pour partir de chez elle. Il l'enferme dans la tour et laisse sa fille pleurer à la fenêtre.

Un vieil ange passe. C'est son ange gardien qui lui propose son aide. M^{lle} Pas Assez s'envole avec lui et, toute joyeuse, se pose à terre. Texte, création des marionnettes, mise en scène, manipulation et interprétation : Nathalie Roques. Scénographie, réalisation du décor, des accessoires, des lumières et des bruitages : René Delcourt. Aide à l'écriture et à la mise en scène : Johanny Bert.

Réservations :

Théâtre Portail Sud
8 cloître Notre Dame
à Chartres.

tél. 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

www.billetreduc.com

Au Théâtre du Seuil

AUDRIEL

Chanson mise à nu

Vendredi 9
et samedi 10 décembre
à 20h30.
Durée : 1h30.
14€ et 11€ tarif réduit.

Audriel, c'est le croisement de deux mondes, un interstice où deux voix parlent comme une.

Dans cet album, enregistré et coréalisé par Rodolphe Sam-

pieri (Louis Chedid, Noir Désir, Volo...), Audriel se livre et opère cette mise à nu dans un écrin sonore boisé, où la chaleur des corps – ceux que l'on chérit et ceux qui partent – laisse son empreinte.

Soufflés par les voix féminine et masculine de ce duo, les textes portent les mots à bout de bras, ceux de la confiance accordée comme ceux de la liberté conditionnée.

Ecoutez *Audriel* sur
www.theatreduseuil.com

Théâtre du Seuil
chapelle Saint Julien,
rue Saint Julien.
Tél : 02 37 36 89 30.

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr

A Doussineau



Bœuf de Noël

Jazz.

Samedi 17 décembre à 20h30.

All that jazz ! Les standards et les improvisations sont au programme du désormais célèbre *book du bœuf* partitions réunies pour l'événement par Jean-Jacques Ruhlmann.

Tous les musiciens professionnels et amateurs sont invités à ce rendez-vous festif, offert au public. Pour parfaire la soirée quelques gâteaux «very british» sont à déguster.

À inscrire absolument sur votre agenda de l'Avent !

Entrée libre.

Orgueil d'aimer

Samedi 7 janvier à 20h30.

Dimanche 7 janvier à 17h.

Scolaires du 9 au 12 janvier à 10h et 14h.



Écriture et mise en scène :
Jean-Philippe Van Den Broeck.
Avec Julia Picquet
et Thomas Marceul.

Une production Naxos Théâtre.
Spectacle soutenu par la Ville
de Chartres et le Conseil Général
d'Eure-et-Loir.

À partir de 12 ans.

Durée : 1h30.

Juliette Drouet et Victor Hugo se sont aimés cinquante années de leurs vies, tour à tour secrètement, passionnément, tendrement, avec cette intensité bouleversante dont nous a laissé témoins leur correspondance.

Intemporelle et sublime, la beauté de la langue et la force poétique contenue dans ces écrits, confrontés au contexte historique dans lequel ils ont été échangés, résonnent en nous comme des paroles d'aujourd'hui, de demain pour quoi pas.

Tarifs : 7 et 5 euros.

Renseignements réservations :

Direction des affaires
culturelles

reservation.doussineau@

ville-chartres.fr

02 37 23 41 42

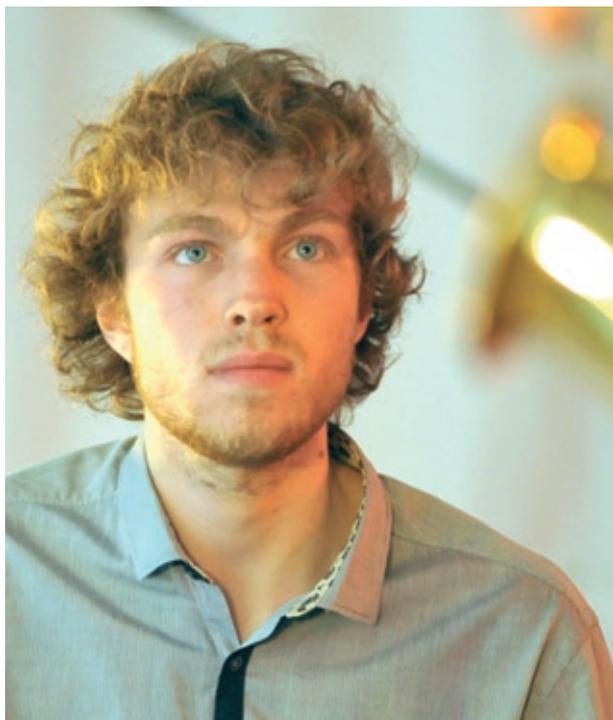
Le Conservatoire de musique et de Ascension Jazz

Deux jeunes musiciens chartrains, issus du Conservatoire, ont intégré deux des plus grandes écoles de musique du monde. Portraits de Baptiste Crespim Bidarra et de Gauthier Toux.



Baptiste Crespim Bidarra, ancien lycéen chartrain, est à 18 ans élève au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris en département Jazz et Musique improvisées, après son succès au concours d'entrée en janvier et février derniers. Etudiant auprès de professeurs de renom, tels Riccardo Del Fra, Hervé Sellin, Pierre de Bethmann, Dré Pallemarts, ou Glenn Ferris, pour ne citer qu'eux, il confirme «le développement d'un enseignement de qualité dispensé au Conservatoire de Chartres», où il étudiait depuis l'âge de 12 ans en classe de jazz, avec Antoine Delaunay, Jean-Jacques Ruhlmann, Patrick Hoarau, et en musique classique plus récemment, avec Guillaume Prod'Homme et Michel Prady.

L'entrée dans l'un des conservatoires les plus cotés au monde permet de considérer le département jazz du Conservatoire de Chartres à sa juste valeur, révélant cette qualité qu'ont certains conservatoires à être aussi compétitifs en jazz qu'en classique. Avec l'objectif de valider un master au CNSMD de Paris, Baptiste n'a plus qu'à penser musique, dans une institution unique en France insérant ses élèves dans le monde professionnel de l'Art, et à se destiner à une brillante carrière.



Gauthier Toux est né à Chartres le 10 janvier 1993. «Grâce à mes parents, je découvre la musique à l'âge de 8 ans et me voilà assis pour la première fois derrière un piano. À 13 ans, je commence le classique au Conservatoire de Lucé (Eure-et-Loir). En 2006, j'ai la chance de rencontrer Antoine Delaunay et Jean-Jacques Ruhlman au Conservatoire de Chartres. Ces deux extraordinaires musiciens et professeurs vont me transmettre leur passion qui grandit en moi de plus en plus». En 2008, Gauthier Toux a l'immense chance et honneur d'être invité à jouer au concert de Gala du JOC à l'auditorium de Milan. Fin 2009, il obtient son CEM de jazz au Conservatoire de Chartres. Il rencontre Camille Poupat (saxophone alto) et le duo participe en finale au concours européen de jazz du CMDL. Organiste également, Gauthier se produit avec Thomas Varret à la guitare et Guillaume Guet à la batterie, au Sunset à Paris. En 2011, il est admis au concours du Conservatoire d'Amsterdam et de la Haute Ecole de Musique de Lausanne. «J'ai choisi Lausanne où j'étudie aux côtés de George Robert, Mathieu Michel, Emil Sapnyi...».

Le dispositif *Jeunes talents* fonctionne

La Ville et le Conservatoire ont mis en place à la rentrée 2010/2011 un dispositif permettant de détecter de jeunes talents, intéressés par le chant ou la musique et particulièrement motivés. Le cycle complet d'enseignement est gratuit.

Le repérage des jeunes talents se fait en grande section de maternelle des écoles de tous les quartiers, sur tests ou à travers le dispositif d'orchestre à l'école (comme à l'école Henri IV l'an dernier et à Jacques-Prévert cette année).

L'an dernier, pour la première session, douze enfants avaient été sélectionnés. Après une année complète d'enseignement, huit d'entre eux ont eu envie de poursuivre l'aventure et se sont inscrits pour une deuxième année au Conservatoire. «*C'est une statistique plutôt bonne si l'on tient compte de l'inconnu total que représentait le cursus musical classique pour ces enfants*», estime Isabelle-Rault-Brochet, adjointe char-



gée de la Culture. «*À la rentrée 2011/2012, cinq enfants très motivés et bien informés ont été détectés. Ils ont donc commencé la scolarité au Conservatoire, ce qui porte à treize le nombre total de cette pépinière de talents. L'objectif est de recruter chaque année entre cinq et huit en-*

fants dans le cadre de ce dispositif et d'atteindre à la fin d'un premier cycle de quatre ans un effectif global de trente enfants.»

Renseignements :
CMD tél. 02 37 84 20 78.

Pour ses 30 ans au Conservatoire

Ikuko Ivanovitch donne un récital

Vendredi 9 décembre à 20h30.
Salon Marceau.

Programme

Franz Schubert :
impromptu op. 90 N°3,
Ludwig van Beethoven :
sonate n°23, Appassionata,
Claude Debussy :
Reffet dans l'eau. Hommage à
Rameau. Mouvement,
Frédéric Chopin :
1^{re} Ballade.

Ikuko Ivanovitch, soliste internationale de grand talent, enseigne le piano au Conservatoire de

Chartres depuis trente années. Pour cet anniversaire, ce professeur souhaite partager en votre compagnie un récital de haute volée, avec un programme, très éclectique. Ikuko nous présentera une large palette du grand répertoire pianistique, allant de Beethoven à Debussy.

La soirée se terminera autour d'un buffet organisé par l'Association des Parents d'Élèves et les professeurs.

Bon anniversaire, Ikuko !

Tarifs : 5 € & 7 €.
Réservation 02 37 84 04 75.



L'Ecole des Arts

Une prépa et un centre artistique



De gauche à droite : Isabelle Rault-Brochet (adjointe au maire), Marie-Philippe Lachaise (conseillère municipale), Thierry Plantegenet (directeur des Affaires culturelles) et Daphnée Behm-Williamme (conseillère municipale).

Le projet avance. Le comité de pilotage mis en place par Isabelle Rault-Brochet, adjointe en charge de la Culture, est en phase d'expertise et devrait rendre son diagnostic en juin 2012.

La Ville étudie depuis plusieurs mois la création d'une Ecole des Arts, conformément aux promesses de 2008. Des rencontres avec les équipes pédagogiques et administratives des différentes écoles supérieures d'art ont permis au comité d'analyser les besoins humains, matériels, logistiques et de réfléchir aux différents modules d'enseignement à mettre en place : « Nous souhaitons ouvrir une école d'art préparatoire aux

concours d'écoles d'art supérieures, qui viendra compléter et enrichir le réseau national au nombre de 13, dont une en région Centre seulement, à Châteauroux. Une telle école offrira bien sûr un large volet de formations ouvertes à tous pour la pratique amateur, mais également en direction des jeunes que des adultes.

Mais notre ambition est aussi que cette école rayonne en tant que Centre d'art et s'ouvre à la création contemporaine en proposant expositions, résidences d'artistes et de nombreux échanges artistiques tant au niveau régional que national.

En parallèle de l'école du vitrail, déjà ouverte, dont le fonctionnement est assuré par le Centre International du Vitrail, et qui touche plus aux arts appliqués et métiers d'art, nous réfléchissons à un projet ambitieux autour du verre et de la lumière... »

À suivre...

Au Prieuré Saint Vincent

Enrico Isacco *Métamorphoses*



À la chapelle
Saint-Eman,
jusqu'au 12 février
2012

Le groupe Mosaïzm

L'association *Les 3R* recevra le groupe *Mosaïzm*, huit jeunes créateurs contemporains venus de France, d'Italie, d'Allemagne, du Danemark, de la Hollande et de la Croatie, jusqu'au 12 février 2012 à la chapelle Saint-Eman.

Le Prieuré Saint-Vincent offre depuis le début de l'année un programme d'expositions appelé *Expressions contemporaines*. Sculptures, installations, peintures, vidéos. La dernière exposition de l'année met à l'honneur l'expression photographique, avec la venue de Enrico Isacco, cinéaste et photographe.

Cet homme de l'image nous propose un travail surprenant, issu de recherches techniques singulières, alliant le jeu des formes et de la lumière. *Métamorphoses* rassemble des photogra-

phies qui offrent au visiteur de se rapprocher progressivement d'un sujet, sachant que chaque phase du rapprochement engendre des métamorphoses qui modifient notre vision : architecture, formes et contours s'altèrent.

Les photos d'Enrico Isacco permettent également de révéler les rythmes cachés, contenus dans certaines images qui sont invisibles à l'observation immédiate : dégradés de couleurs, ombres indiquant le sens de la lumière, infime inclinaison de brindilles dérangées par la brise... Autant de signes imperceptibles qui s'imposent à notre regard grâce à la répétition des formes.

Jusqu'au 18 décembre.
Entrée libre du mardi au dimanche de 14h à 18h30.
Prieuré Saint-Vincent,
12 rue de la Porte Cendreuse.

Les rendez-vous du muséum

Biomatériaux, biocarburants, chimie verte : le renouveau des ressources végétales

Mardi 13 décembre 2011
à 20h30.

Par Paul Colonna,
délégué scientifique
Développement Durable
à l'INRA.

Professeur Développement
Durable - Environnement,
Energie et Société
au Collège de France.



Exploitation du *Miscanthus* (*Miscanthus x giganteus*, hybride à vocation de production de biomasse lignocellulosique).

La chimie verte est devenue un axe prioritaire de recherche, une source d'innovation et une voie de développement. Elle englobe la conception, le développement et l'élaboration des produits et procédés chimiques pour réduire ou éliminer l'usage et la génération des substances dangereuses pour la santé et l'environnement, en inscrivant les modes de fonctionnement actuels de l'industrie chimique dans le cadre plus large du développement durable. Face aux limites des sources des carbones fossiles, aux excès engendrés

par les gaz à effet de serre, le carbone renouvelable, la biomasse, est une opportunité agricole et industrielle, en réponses aux besoins sociétaux. Loin de se limiter aux biocarburants, les applications de la chimie verte concernent de multiples filières industrielles, par la diversité des molécules issues du carbone renouvelable, les solutions technologiques disponibles, la production et l'usage des molécules issues du végétal, les approches globales aux niveaux environnemental et agricole... La chimie verte implique ainsi les acteurs industriels transformant

les produits agricoles et forestiers à des fins non alimentaires (énergie, lubrifiants, tensioactifs, solvants, matériaux...).

**Au Centre universitaire
de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille.
Stationnement au parking
« visiteurs ».**

**Entrée libre dans la limite
des places disponibles.**

**Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86
& Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.**

Les rencontres d'Albert Blanchard

Eric Toledano et Olivier Nakache

Deux metteurs en scène pas encore trop connus cartonnent avec *Intouchables*, un film qui ose mettre en présence deux hommes qui n'auraient jamais pu se rencontrer. L'un est un riche aristocrate, tétraplégique. Il a besoin d'une aide à domicile. L'autre sort de prison. Ces deux types que tout oppose vont apprendre à cohabiter et devenir peu à peu « intouchables ».

Entre rigolade et profonde émotion... François Cluzet, égal à lui-même dans le talent et Omar Sy, surprenant.

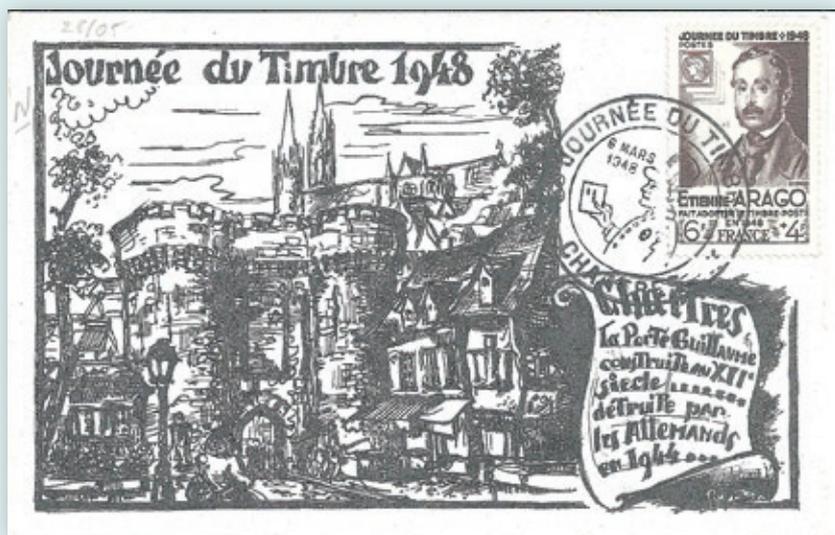
Après la projection en avant-première aux *Enfants du Paradis*, je m'entretiens avec Olivier Nakache et j'en profite pour lui offrir la plaquette *ça tourne à Chartres* ! Un très beau film pour une excellente soirée !



Chartres en toutes lettres... 4

Une première en 1948

Cette année-là quelques Chartrains ont reçu avec étonnement un courrier sur lequel l'oblitération était illustrée. Quid de cette surprise...



Et en plus cette oblitération se trouvait, la plupart du temps, sur une carte postale et apposée du côté vue, comme le timbre d'ailleurs ! Le diamètre inhabituel (36 mm) du dateur annonçait « Journée du timbre » et montrait un facteur des années 1850 qui tendait une correspondance. On y trouvait pratiquement toujours le même timbre : à l'effigie d'Étienne Arago, qui fit adopter l'usage du timbre en France, il y avait cent ans en 1948.

Encore plus étrange quand on saura que ce tampon n'a pas été réalisé à la Poste ! Il le fut dans le cadre d'une exposition qui se déroulait dans les locaux de la Chambre de Métiers, alors située rue Sainte-Même, et uniquement pendant deux jours, les 6 et 7 mars 1948. Un artiste local, Guy Chabrol, a

dessiné la carte support. Ce fut le premier souvenir philatélique chartrain, alors que M. de Magnanville présidait les destinées de l'association locale et que le Docteur Frédet, député et philatéliste, en devenait le Président d'honneur. C'était le début d'une longue lignée d'oblitérations temporaires chartraines, puisque soixante autres suivront...

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle Philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

A l'école internationale du vitrail et du patrimoine

Stages de formation à la pratique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs *Découverte du vitrail* sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

Du 5 au 9 décembre : Vitrail « Tiffany ».

Coût du stage : 560€.

Adhésion au Centre International du Vitrail : 35 € pour 2011.

Visites de groupes avec conférencier – programme 2012

Le CIV propose des visites de groupes avec conférencier de une à deux heures sur des thèmes divers, entre autres la symbolique des vitraux de Chartres, le musée du vitrail, le panorama du vitrail du moyen âge à nos jours, Chartres et ses édifices du moyen âge, la naissance de l'art de la lumière à Chartres, la restauration des vitraux, les métiers du Moyen-Âge...

Ces visites sont encadrées par une équipe de spécialistes diplômés de l'université, ayant une connaissance étendue des sujets proposés. Renseignez-vous !

Informations, réservations :
Centre International du Vitrail
5 rue du Cardinal Pie
tél : 02 37 21 65 72
fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org www. formations-vitrail.fr



Idée-cadeau

L'œil et la main d'un amoureux de Chartres

Il faut admirer François Guiol pour son talent déjà reconnu et aussi pour son amour de Chartres.

Il fait paraître ce mois-ci douze planches qui illustrent à merveille « *le petit patrimoine architectural de Chartres* ».

Depuis des décennies, il se promène le nez en l'air et son regard éclairé apprécie les chapiteaux, les portes, les becs, les arcs, les clés de voûte, les corbeaux, les croisés à meneaux ou les escaliers qui font le charme d'une ville à l'histoire au long cours.

A force de les voir tous les jours, nous ne les remarquons plus et le mérite du dessin de François

Guiol, c'est de nous rappeler à notre devoir d'admiration pour les beautés laissées derrière eux par les artisans d'antan.

Edités sur un beau papier, ces dessins superbes appellent l'encadrement. Un parfait cadeau de Noël pour que ceux qui aiment Chartres et une révélation pour ceux qui la découvrent.

L'auteur tient à remercier publiquement les propriétaires qui ont autorisé la reproduction de ces trésors. Cet ouvrage constitue à leur égard le plus beau des remerciements.

Libération d'un prisonnier tibétain



Jampa Namgyal, parrainé par la Ville de Chartres depuis 2005, a été libéré. Ce jeune homme âgé de 27 ans au moment de son arrestation, a été condamné à 9 ans de prison pour avoir circulé avec un drapeau tibétain attaché à sa mobylette. Comme très souvent, la date exacte et les conditions de sa libération ne sont pas connues.

Depuis 2001, la municipalité chartreuse a parrainé quatre prisonniers : Jampa Namgyal, Tenzin Thubten, nonne, libérée en juillet 2002 ; Lob-sang Tenzin, moine, libéré vers avril 2004 ; Anu, libéré en mars 2005. La Ville s'appête à parrainer un cinquième prisonnier tibétain.

**Comité de Soutien
au Peuple Tibétain,
délégation d'Eure-et-Loir,
73 rue Gaston Couté,
28000 Chartres.
cspt28@hotmail.fr**

Concours des maisons fleuries 2011



Les cinq lauréats diplômés « mention exceptionnelle », entourés d'Isabelle Mesnard, adjointe au maire, Alain Contrepois, Pierre Mayinda, Geneviève Cressan et Marie-Sylvie Jouffrieau, conseillers municipaux.

La remise des prix

Sur fond de diapositives de maisons et balcons fleuris, la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée au salon Marceau de l'Hôtel de Ville, le 21 novembre dernier.

Isabelle Mesnard, adjointe au maire chargée du cadre de vie, a chaleureusement félicité les participants de rendre la ville encore plus agréable avec le fleurissement des maisons et des balcons et les a encouragés à développer le parrainage. Les jardins doivent être fleuris avant fin juin, avant le passage du jury. « Vous participez au fleurissement de la Ville de Chartres et avez contribué à l'obtention en 2010 de la fleur d'or, distinction suprême ».

Jean-François Billard, apiculteur, qui a installé des ruches sur divers sites de la ville, a fait une intervention sur le miel, l'importance de certaines plantes comme le lierre et l'utilité des mauvaises herbes pour nourrir les abeilles : « *les herbes folles sont nécessaires pour nourrir une ruche* ». L'apiculteur a suggéré à la municipalité d'organiser des assises du miel de ville à Chartres en 2012.



Jean-François Billard, apiculteur.

Liste des récipiendaires

ALAMICHEL Solange : bien, ANDRIEU Corinne : assez bien, ARVISET Marie-France : très bien, AUBERT Claudine : bien, AUBIN Jean : exceptionnelle, AUBRY Thérèse : exceptionnelle, AUROUX Jean-Michel : très bien, BACLE Janine : très bien, BALZAC Jean-Claude : bien, BARRIER François : bien, BEBIN Andrée : bien, BECHEREAU Jacqueline : bien, BELAISE Marguerite : bien, BENOIST Jeanne : très bien, BESNIER Gilberte : assez bien, BESSON Jack : bien, BEZARD Anne-Marie : assez bien, BIGOT-CORBIERE Chantal : bien, BINET Bernadette : assez bien, BINET Gérard : exceptionnelle, BLANCHARD André : bien, BLOCHET Joël : bien, BONSERGENT Gilberte : bien, BONSERGENT Guy : très bien, BOURDILLIAU Geneviève : passable, BOURSERY Albert : bien, BONTEMS Marie-Paule : très bien, BROCHARD Isabelle : assez bien, BUSSON Germaine : exceptionnelle, BUTEL Michèle : bien, CALU Jocelyne : assez bien, CUNY Patrick : bien, CARDON Ghislaine : assez bien, CASTEL Régis : assez bien, CHABOCHE Martine : bien, CHAPISEAU Josette bien, CHAUSSIER Andrée : passable, CHAUSSIER Jean-Luc : très bien, CHEDE Alice : très bien, CHESNAIS Bernard : bien, CHEVREUIL Annick : passable, COËSSIN DE LA FOSSE Jocelyne : très bien, COLAS Guy : très bien, COLLIOT Yvette : assez bien, CORBY Patricia : très bien, CORNILLEAU Françoise : assez bien, CORNUCHE Simone bien, COUTURIER Gilbert : très bien, DAUVERGNE Béatrice : très bien, DAUVERGNE Josette : assez bien, DAVID Gérard : très bien, DELAIR Geneviève : bien, DELAIR Marie-Christine bien, DELARUE Jean-Michel : assez bien, DE MAGALHAES Marie-Isabelle : bien, DENIS Jeannine : bien, DESCHAMPS Denise : assez bien, DESDOIGTS Jacqueline : exceptionnelle, DEVERS Thierry : assez bien, DORSEMAINE Denise : bien, DULEU Christophe : assez bien, DUNAS Charles : bien, DUPONT Jeannine : bien, DUPONT Solange : assez bien, DURAND Michel : assez bien, DURET Marius : bien, DUVAL Jacky : assez bien, DUVERMEIX Séverine : passable, DUVAL Jeannine : bien, ERDMANN Julien : bien, ESNAULT Marie : bien, ESNAULT Michel : bien, EVRARD Wladislawa : bien, FERREIRA Antonio : bien, FERREIRA Maria Odète : assez bien, FAYNOT Janine : bien, FERRON Charlotte : assez bien, FILLIETTE Christian : très bien, FISCHBACH Richard : assez bien, FLEURU Yolande : passable, FLEURY Maximilienne : très bien, FORGEAT Renée : très bien, FONTAINE Laëtitia : bien, FOUASSIER Jeannine : très bien, FOUCHER Yvette : bien, FOUJU Jules : bien, GALAS Georgette : très bien, GARNIER Colette : bien, GILARDI Catherine : bien, GIRARD Jean-Claude : bien, GONCALVES Nadia : bien, GONSALVES Suzanne : bien, GOUBET Simone : bien, GOUGIS Jeanne : bien, GOUPY Simone : assez bien, GOURCY Monique : bien,

GRANPIERRE Janine : très bien, GRIGNON Michel : très bien, GUERNE-COLLIOT Françoise : assez bien, GUERNET Patrick : assez bien, GUERREIRE Henri : assez bien, GUERREIRO Manuel : bien, GUILLEMAIN Bernard : très bien, GUILLEMAIN Yvette : passable, HACHE Ginette : très bien, HATTRY Jean-Louis : bien, HERMELINE Evelyne : très bien, HERMELINE Marcel : bien, HILAIRE André : assez bien, HONORE Marie-José : assez bien, ISENEGGER Hélène : très bien, LITINERAIRE GOURMAND : passable, JULIEN Jean : assez bien, JOUIN Yves : bien, KERLAU Louissette : très bien, KNOSP Isabelle : exceptionnelle, LANTRAN Abel : très bien, LECLUSE Michelle : très bien, LECOINTRE Marcel : assez bien, LECOMTE Raymonde : très bien, LE GALL Fernand : très bien, LEJEUNE Simone bien, LE MOIGNO Jean-Louis : bien, LEMOINE Jean-luc : bien, LEPICIER Jeannine : assez bien, LEQUINT Lucette : assez bien, LEROY Michel : bien, LEROUX Carmen : bien, LHEMERY Alain bien, LIA Ginette : assez bien, LOCRET Marie-Rose : très bien, LONGAT Sylvie : assez bien, LU : bien, SKI Philippe : très bien, LUBIN Madeleine : bien, MAGDO Ginette : bien, MARCHAND Nora : bien, MASMOUDI Annie : bien, MAZIN Françoise : assez bien, MAZIN Martine : bien, METIVIER Lionnel : bien, MILLOCHAU-SANIER Martine : très bien, MOGENTALE Roland : passable, MOLLIER Jocelyne : bien, MOREAU Mylène : très bien, MORICE Monique : bien, MOTYKA Marie-Eldine : **Prix Ville de Chartres**, MOUSNIER Alain : assez bien, NEVEU Joëlle : très bien, NOURRY Bernard : bien, NUNES Miguel : assez bien, PAIS Maria : bien, PAPIN Françoise : très bien, PATAUX Yvette : très bien, PAZDIOR Marie-Thérèse : assez bien, PERINEAU Gisèle : bien, PETIT-TRUBERT Anne -Marie : assez bien, PHILIPPE Daniel : assez bien, PICHARD Micheline : très bien, PICHOT Bernard : assez bien, PIERRE Rémi : bien, PIGEARD Jeannine : bien, PLAGELET Odette : très bien, POIRIER Yvette : bien, POULIZAC Serge : très bien, PREVOST Henriette : assez bien, PROUST Jeannine : bien, RADIER Guy : très bien, RAMELLA Janine : bien, RENIA Lise : assez bien, RAT François : assez bien, RIANI William : assez bien, RICHER Marie-Odile : très bien, ROBERT Odette : assez bien, ROBERT Patrick : assez bien, ROUSSELET Martial : bien, ROYER Lyliane : bien, RUELLO Marie-Louise : assez bien, SAINDON Mireille : bien, SERIVE Gérard : assez bien, SIBILLE Jeannine : bien, SINTAMBIRIVOUTIN Colette : bien, STEIMETZ : bien, TESSON Andrée : bien, THIBAUT Jacques : très bien, TOUPANCE Jeannine : bien, VALLET Jean-Claude : très bien, VEDIE Danièle : très bien, VILLEFAYOT Andrée : bien, VIOLETTE Raymond : assez bien.

Tribunes de l'opposition

En attendant 2012...

Pendant que le maire et sa majorité nous dessinent des hypothétiques projets, très coûteux et pour des motifs très discutables, les chartreains vivent douloureusement les conséquences de la crise économique.

Aux mesures du gouvernement qui rognent notre pouvoir d'achat, générant toujours plus de chômage, **le maire sait en rajouter.**

En 2011, il aura été plus cher de se loger à Chartres : dans le secteur privé c'est l'inflation des loyers avec des offres de plus en plus hauts de gamme. **Le maire a infligé à une majorité des locataires de Chartres Habitat une augmentation moyenne des loyers de plus de 3% (+25% pour les nouveaux entrants),** dérogeant aux limites prévues par l'état, qui pour une fois pouvaient protéger les locataires.

En 2011, les impôts locaux n'ont pas baissé. **Les baisses homéopathiques des taux des impôts locaux décidées par le Maire, ont été largement annulées par l'augmentation des bases de cotisation et locative de 2%... votée par les députés.**

En 2011, **le ticket restaurant scolaire a augmenté de 2%** pour une grande partie des parents pour lesquels le tarif maximum est appliqué, sans qu'une vraie volonté de faire évoluer les prestations n'aient été présentées. Les parents n'ont même pas été informés de la réduction des portions décidée par les parlementaires et appliquée à la lettre par la cuisine centrale contrairement aux préconisations du grenelle de l'environnement sur la diversité des repas.

En 2011, pour maquiller des augmentations de parking suggérées par le délégataire, la Ville complique la grille des tarifs. Ce ne sont plus les prix qui augmentent, ce sont les durées qui diminuent. **Plus vous payez, moins vous avez de minutes !** Et les conséquences sont lourdes pour le dynamisme du centre ville.

En 2011, les boulevards ont été refaits, 5 ans après leur construction : **700 000€ gaspillés pour refaire ce qui a été mal fait parce que le maire a accéléré les travaux pour les finir avant les dernières élections municipales !**

En 2011, par notre action, **un premier emprunt toxique contracté par la Ville a été dévoilé au public.** Avec des taux d'intérêt aujourd'hui de plus de 15%, l'organisme de prêt demande **9 millions de pénalités à la Ville pour sortir de l'emprunt !**

Mois après mois, année après année, il n'échappe pas aux lecteurs de ce bulletin municipal, **le ton délétère des tribunes de la majorité.** Lorsque les élus de l'opposition s'expriment sur les projets, les élus de la majorité déversent leur fiel contre nos représentants, surtout lorsque nous démontrons quelques vérités **Dans la dernière tribune,** au sujet du projet d'une nouvelle mairie, **il est affirmé : « que jamais le maire n'a eu l'intention de détruire les bâtiments des années 60 ».**

La simple lecture de la délibération n°70 du CM du 26 mai 2011 **suffit pour continuer à affirmer que la destruction fait bien partie du scénario principal** [extrait du document] :

« ... Le projet ambitieux que la Ville entend mener ne peut se réaliser avec une simple rénovation. La ville a donc retenu l'option d'une construction totalement nouvelle en lieu et place des bâtiments existants, exception faite de l'Hôtel Montescot, classé Monument historique, qui sera partiellement réaménagé. ... »

En période de crise nous pensons qu'il y a d'autres priorités que de détruire la mairie et de concentrer tous les services de la grande agglomération au centre ville de Chartres, difficile d'accès et au stationnement hors de prix.

Malgré tous ces mauvais choix et l'agressivité d'un système politique local de plus en plus verrouillé, les membres du groupe SRC vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année .

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



Flagrant délit de mensonges

Jamais, depuis la première de ces tribunes il y a 3 ans maintenant, nous n'avions reçu autant de réactions de lecteurs. C'est sans doute la raison pour laquelle nos deux dernières tribunes sur le copinage et la folie des grandeurs (cf. nouvel hôtel de ville) ont provoqué chez M. Gorges une de ses réactions insultantes habituelles chez lui lorsqu'il est mis en difficulté. Cette fois, c'était dans la tribune de la majorité de novembre.

Passons sur l'anonymat de la signature qui associe dans un collectif imposé l'ensemble des élus de la majorité alors qu'on sait très bien que beaucoup ne partagent pas ces excès.

Mais revenons au fond : M. GORGES m'accuse de déformer son projet lorsque j'explique qu'il veut détruire l'actuelle mairie Place des Halles. Dans sa tribune du mois dernier, il écrit : « Or, les faits nous obligent à dire que rien dans le cahier des charges qui s'impose aux cinq équipes choisies, n'indique qu'il faille détruire le bâtiment actuel ». Mais que nous dit le cahier des charges du concours d'architectes intégralement publié dans le compte rendu du Conseil municipal du 26 mai 2011 :

Extrait du paragraphe II – 3 Philosophie du Projet
« Le projet ambitieux que la ville entend mener ne peut se réaliser avec une simple rénovation. La ville a donc retenu l'option d'une construction totalement nouvelle en lieu et place des bâtiments existants, à l'exception de l'Hôtel Montescot, classé Monument historique, qui sera partiellement réaménagé... » (Ouf !)

Etre traité de renégat par un menteur est un plaisir délicat !

Ce qu'il faut retenir, au delà de l'épanchement de bile haineuse, ce sont les premiers signes de reculade de M. Gorges sur la démolition de l'Hôtel de Ville place des Halles. Tout comme pour la fermeture du passage sous la Courtille, pour lequel il avait dû en rabattre, nous tenons là une possible victoire si nous restons mobilisés.

Qu'importe qu'il m'insulte, l'essentiel étant qu'avec votre soutien, nous obtenions des succès qui laissent entrevoir une note d'espoir...

Je n'ai pas pour habitude, vous l'aurez noté, de laisser s'immiscer la politique nationale dans cette tribune du journal municipal que je considère comme devant évoquer la vie locale. Mais les outrances de M. Gorges m'obligent à préciser quelques points : oui, je soutiendrai **François BAYROU** à l'élection présidentielle et je n'ai jamais dévié de cette position, contrairement à d'autres. Je crois, avec lui, que le nécessaire redressement du pays nécessite une large majorité centrale réunissant bien au-delà des clivages traditionnels de la gauche et de la droite.

Sans doute, demain, sera-ce aussi le cas pour Chartres.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com



Le projet de trop ?

La municipalité a lancé un projet de reconstruction... de rénovation... de démolition... des bâtiments actuels de la mairie.

Projet symbolique qui soulève une polémique jusque dans la majorité :

Catherine Maunoury, épouse de Dominique Maunoury, bâtisseur de l'Hôtel de Ville et présente sur la liste de la majorité en mars 2008 s'associe à ce vent de fronde. Du jamais vu au palais.

C'est vrai, beaucoup s'accordent à penser que la façade du bâtiment principal cache le magnifique Hôtel Montescot et qu'il faut faire quelque chose.

Les goûts d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui.

Les coûts de fonctionnement d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui.

Le développement durable n'était pas la priorité d'hier mais est celle d'aujourd'hui.

Pour le moins, un nouveau projet de cette ampleur imposait l'adhésion de toute la majorité. Et surtout, celle de ses électeurs. A aucun moment, les Chartrains ne se sont prononcés sur ce sujet. Cela s'appelle la démocratie.

En attendant, l'opposition est aux anges. Voilà un sujet en or qui va servir dans cette période électorale qui commence pour les élections législatives de juin 2012.

Tout le monde l'aura compris.

Alors, pourquoi la Majorité ne décide-t-elle pas de suspendre le projet en cours le temps de la concertation ? Pourquoi ne pas attendre les prochaines élections municipales de 2014 pour le soumettre au vote des Chartrains ? Dans cette période de récession budgétaire, prendre le temps de la concertation pour 35 millions est légitime.

Les Chartrains sortent à peine d'une période de grands travaux. Ils l'ont acceptée du mieux possible car il fallait réveiller la Belle Endormie. Mais bouleverser à nouveau le centre-ville impose une concertation la plus large possible entre tous les acteurs de la vie chartraine.

Il n'y a pas urgence à faire. Il y a urgence à concerter.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

Tribune de la majorité

Des votes révélateurs

Il y a les paroles, il y a les actes, et surtout il y a les votes en Conseil Municipal.

A cet égard, le Débat d'Orientations Budgétaires a une fois de plus servi de révélateur. D'un côté, notre majorité a continué sur sa lancée, en programmant des investissements très importants, en maîtrisant la dette, et en encadrant le tout par des taux d'imôts locaux en baisse, ce qui est de notre responsabilité. Bref, nous tenons les engagements pris devant les Chartrains en 2008.

Face à nous, l'opposition avance en ordre dispersé, et l'un de ses membres a encore démissionné. Monsieur Lebon continue de s'opposer, mais son argumentation affiche des faiblesses de plus en plus béantes, au point que Franck Masselus, pour y voir plus clair, lui a proposé en plein Conseil de revenir en décembre avec un véritable contre-projet de budget. Rendez-vous est pris.

Mais les positions de celui qui se veut le leader de l'opposition municipale et législative sont de plus en plus difficiles à tenir. Un exemple : depuis des années, David Lebon et les socialistes refusent de voter les délibérations du Conseil qui permettent à la Ville de Chartres d'apporter sa caution financière aux emprunts contractés par l'Office Chartres Habitat pour construire des logements sociaux.

Cette fois-ci, pour la première fois, monsieur Lebon et ses amis se sont contentés de s'abstenir : ils ont mis des années à comprendre que voter contre le cautionnement par la Ville équivalait en fait à s'opposer à la construction des logements sociaux, car aucune institution financière ne prêterait l'argent nécessaire à l'Office sans la garantie municipale. Ils ont donc, mais à moitié seulement, accepté du bout des lèvres ce qui est pourtant une évidence flagrante.

Notons en passant que monsieur Chevée, lui, a continué de voter contre : après avoir commencé son parcours politique à droite de la droite, Eric Chevée finit par voter à gauche de la gauche. Car, répétons-le, ce sont les votes qui comptent. CQFD.

Bref, l'opposition, comme ses votes le démontrent, a affiché sa désorientation budgétaire.

Et en matière de boussole politique, il faut souhaiter à monsieur Chevée, à l'approche de Noël, de retrouver son étoile. Car il y a quelque chose de pathétique dans la dérive de ses votes.

Encore deux exemples : dix communes, parfois à l'unanimité de leur Conseil Municipal, demandent leur adhésion à Chartres Métropole. Un démocrate ne songerait pas à s'y opposer. Un Chartrain ne pourrait que s'en réjouir. Mais monsieur Chevée y voit comme un contresens de l'histoire, comme s'il était le seul à pouvoir décider de l'intérêt général, contre le vœu des habitants et celui de leurs élus.

Si les gens qui vivent dans le bassin d'activités chartrain veulent adhérer à Chartres Métropole, c'est parce que le fonctionnement de l'Agglomération leur paraît dicté par un intérêt général qui fait consensus entre les maires, et aussi parce qu'ils veulent profiter des grands équipements et des services publics (transports, Odyssée, Médiathèque, etc...), au moment où la crise rend leur qualité et leurs tarifs modérés encore plus attractifs.

Allez comprendre, même s'il est vrai que monsieur Chevée voulait interrompre le chantier de l'Odyssée...

Et puis tenez, il a enfin compris que la Société Publique Locale Chartres Aménagement portait désormais tous les grands projets de la Ville de Chartres. Et donc, sur le ton moralisateur du tribunaire qu'il ambitionne de devenir depuis longtemps, il a exigé devant le Conseil que l'opposition soit représentée au Conseil d'Administration de la même SPL.

Et tout le Conseil a éclaté de rire : monsieur Chevée avait seulement « oublié » qu'il avait lui-même démissionné de ce Conseil d'Administration ! Et volontairement, et malgré les mises en garde du maire.

Nous tenons évidemment à sa disposition le compte-rendu des débats du Conseil ce jour-là... ainsi que la copie de sa lettre de démission, dûment enregistrée.

Pathétique...

Le groupe des élus de la majorité

Thé dansant Lyons Club Chartres la Belle Verrière

Le Lyons Club Chartres La Belle Verrière organise un thé dansant animé par Jean-Pierre Ménager et son orchestre, le dimanche 18 décembre de 15h à 19h au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Les bénéficiaires permettront de participer à la création d'un centre d'accueil de jour pour les familles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tarif : 12 euros, gâteau offert.

Renseignements-réervations
tél. : 02 37 21 06 78.

Au Compa

Expositions :

Jusqu'au 11 décembre :

La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?

Superposez les cartes, reconstituez les puzzles, soulevez les volets pour découvrir quelques éléments de réponse à la question : «*Pourquoi tout le monde n'a pas à manger ?*».

Exposition *Manger des yeux* de Jean-Luc Parant.

Installations : éboulis autour d'un hache-paille de 1928, boules-choux en pesée sur des balances de 1900, boules-pomme de terre tombées d'une planteuse de 1930...

Venez fêter votre anniversaire !

Pour les enfants de 6 à 12 ans. L'enfant et tous ses amis participent à un atelier ludique avant de déguster un gâteau. 9 euros par enfant.

Le Compa
Pont de Mainvilliers
28000 Chartres
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Café philo

Le café philo se tiendra au bar le Parisien sur le thème :

Qu'est-ce qu'une parole libre, le samedi 10 décembre de 17h à 19h au bar Le Parisien.

Contact : Bertrand
tél 06 80 40 93 41
<http://cafephilochartres.free.fr>

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres : jeudi 5 janvier 2012 à 17 h 30 et mardi 7 février 2012 à 17 h 30.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

Ligue contre le Cancer



Votre déduction fiscale : 66 % de vos versements à La Ligue sont déductibles de vos impôts, dans la limite

de 20 % de votre revenu imposable (exemple : un don de 30 € vous revient en fait à 10.20 €) pour cela nous nous enverrons un reçu fiscal.

Nous avons besoin de vos dons !

Comite de la ligue contre le Cancer
7, rue Gabriel Péri à Chartres.
Tél 02 37 21 19 50.
cd28ligue.net@wanadoo.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille.

Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure et Loir peut vous aider. Service gratuit et ouvert à tous.

Renseignements ou rendez vous : tél 02 36 15 90 00.
itf@udaf28.fr

Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93.
www.reseau-memoire28.fr

Conseil Conjugal et Familial

L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la conseillère conjugale et familiale. Elle vous écoute, vous accompagne, vous aide. C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel. UDAF, tél. 06 33 44 24 34.

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques, l'UNAFAM, (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter. Tél. 06-09-67-96-76.
mpf.unafam28@laposte.net

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

Renseignements,
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.

Ciné-Clap

13 déc. *Sur les quais*, Elia Kazan / États-Unis / 1954 / 1h46
Projections à 20h30 dans l'auditorium de la médiathèque à Chartres.

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (10 € pour l'année 2011-2012) permet d'assister à l'ensemble des projections.

L'Orchestre symphonique recrute

L'Orchestre symphonique de Chartres aura 30 ans en 2012. Grand concert anniversaire prévu le 17 mars 2012 au théâtre, entre autres événements musicaux : *la Symphonie du Nouveau Monde*. L'Orchestre symphonique, seule formation amateur du département dans cette catégorie, recherche des musiciens principalement

à cordes pour renforcer son effectif. Les cuivres et percussions sont également les bienvenus. Le niveau demandé correspond à un niveau fin 2^e cycle de Conservatoire, (environ 6 ans minimum de pratique instrumentale).

Les répétitions ont lieu tous les samedis, sauf vacances scolaires, de 17h à 19h30 à la Salle Marceau, rue Saint-Michel.

Renseignements :

www.osc28.com

fabricehericourt@voila.fr

Tél. 06 15 92 71 12

ou sur place lors des répétitions.

**Passeports biométriques :
quelles règles pour les
photos d'identité ?**

Un décret publié au Journal Officiel du 24 juillet 2011 réserve aux seuls ambassades et postes consulaires la faculté de prendre sur place la photographie d'un demandeur de passeport.

Toutefois, les communes qui étaient équipées d'un dispositif technique approprié à cet effet au 1^{er} janvier 2011 peuvent continuer, jusqu'au 31 décembre à l'utiliser.

En dehors de ces deux hypothèses, il est nécessaire de fournir deux photographies d'identités répondant aux caractéristiques fixées par un arrêté publié au Journal Officiel du 13 février 2009 :

La prise de vue doit être inférieure à 6 mois

et ressemblante au jour du dépôt de la demande de passeport.

La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut.

La taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas

du menton au sommet du crâne (hors chevelure). La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.

La photo ne doit présenter ni surexposition ni sous-exposition.

Elle doit être correctement contrastée, sans ombre, portée sur le visage ou en arrière-plan.

Une photo en couleurs est fortement recommandée.

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair).

Le blanc est interdit. La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le sujet doit présenter son visage face

à l'objectif. La tête doit être droite. Le sujet doit fixer

l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir

la bouche fermée. Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent

être parfaitement visibles et ouverts. Il ne doit pas y avoir

de reflets sur les lunettes.

Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux.

Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.



**Vient de paraître
Les bâtisseurs de rêves**

Le photographe Marc Sans a promené son appareil photo dans le quartier de Bel-Air. Il en a tiré un livre de photos des fresques qui vient d'être publié aux éditions *Véra Icona*.



Le sac à sapin

Créé et géré par Handicap International, ce produit-partage écologique est le résultat d'une longue chaîne de solidarité. Handicap International est ainsi la première association à développer ses propres produits.

Chaque consomm'acteur reverse au minimum 1,30€ permettant alors de financer des actions sur le terrain.

Cette année encore, les crises humanitaires ravageant la Corne de l'Afrique et la Libye ont laissé les plus vulnérables sur le bord de la route.

Solution du mois de novembre	M	C	B	N	P						
	C	I	M	E	T	I	E	R	E		
	M	O	R	A	L	U	T				
C	T	E	T	U	I	A	N	S			
C	H	A	R	S	U	E	R	L	E	A	
C	R	O	I	X	A	I	P	L	E	I	
Y	S	S	I	L	U	R	E	N			
O	S	T	I	E	R	S	U	E	T		
C	A	D	E	T	T	E	A	S	S	C	
N	I	I	I	O	S	E	T	H			
E	T	E	R	N	E	L	S	E	P	E	E
H	A	E	R	I	E	N	U	R			
F	E	R	I	R	A	E	D	I	T	O	
A	M	U	S	A	I	S	V	I	S	O	N
E	M	O	I	S	T	E	L	E	S		
E	E	N	R	O	E	L	E	S	E		
P	R	U	N	E	S	S	P	A	E	V	
I	R	E	S	T	R	E	I	N	D	R	E

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées

BGY	17 RUE DES COMTESSES	REAMENAGEMENT DE LOCAUX D'HABITATION
FERROL MICHELINE	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ISAMBERT MARIE-PASCALE	13 RUE CHANTAULT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CARRE ANDRE	5 RUE PHILIPPE DESPORTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
LE CUNFF NOEL	5 RUE DES VIEUX RAPPORTEURS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE CLOTURE
DOUBLET VIRGINIE	11 RUE MATHURIN REGNIER	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BOU-SHALA DJILALI	12 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE CLOTURE
FERET ISABELLE	3 RUE ROBERT BLIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GOFFINONT CYRIL	89 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
PESSINA THOMAS	77 RUE DE SOURS	TRAVAUX D'EXTENSION
DIP PEINTURE	20 RUE SAINT MICHEL	RENOVATION D'UNE FACADE ARRIERE
CPAM D'EURE ET LOIR	11 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	TRAVAUX D'EXTENSION
SCHEID FABRICE	29 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION DE FACADE
POURRIOT SYLVAIN	13 BIS RUE DES PRIMEVERES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
POMMERAU HERVE	49 RUE NICOLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
TRECU MICHEL	71 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BOUDIER PIERRE	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FRIAS HERMINIO	27 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
DOUSSINEAU RENE	15 AVENUE TEXIER GALLAS	TRAVAUX DE CLOTURE
PROUST MICHAEL	15 MAIL ANATOLE FRANCE	REPLACEMENT DE PORTE D'ENTREE
DENIS BRICHET	7 RUE DANIEL BOUTET	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
LE GOFF PATRICK	33/37 BOULEVARD CHARLES PEGUY	RAVALEMENT DE FACADE
DOUGE ARNAUD	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
DROUARD NICOLAS	2 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FRAMBOISE CHARLES	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCAEL	15 PLACE DES HALLES	OUVERTURE DE FENETRE SUR COUR COMMUNE
LAETITIA VAILLANT	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VISHAY MEASUREMENTS GROUP FRANCE	18 RUE FRANCIS VOVELLE	TRAVAUX DE CLOTURE
PICHARD DANIEL	19 RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SESSAD DEPARTEMENTAL	3 RUE VLAMINCK	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
BOUTILLON	7 RUE RABUAN DU COUDRAY	TRAVAUX DE CLOTURE, DE COUVERTURE ET REPLACEMENT MENUISERIES
DUPERIER JEAN	1 RUE ST EXUPERY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
C. SHOES - SARL LA CLOUTERIE	15 RUE DE LA POELE PERCEE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CROGUENNEC ERWAN	8 ALLEE GILLES JULIEN	MODIFICATION DE FACADE
UNSENS	106 RUE DU BOURGNEUF	MODIFICATION DE FACADE

Déclarations Préalables délivrées

CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	41 BIS ET 43 BIS RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	DEMOLITION DE BATIMENTS ET MODIFICATIONS DE FACADES
LINET CLAUDE	7 RUE DELAVOPIERE	AGRANDISSEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
MONNEY FRANCOIS	7 RUE SERPENTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
KADILI M'HAMED	16 RUE FARMAN	TRAVAUX DE CLOTURE

LEVIEUX FRANCK	RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
GARIN GABY	7 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
ESSOR DES CARNUTES	10 RUE DU PUIT'S BERCHOT	TRAVAUX DE COUVERTURE
CITYA IMMOBILIER	10 RUE DE LA VOLAILLE	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA FACADE SUR RUE
LE BIHAN	14 BIS RUE D'ETAMPES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
JOLY ANNE MARIE	56 RUE DE LA FOULERIE	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
BOURDELOUP GILLES	16 RUE FERDINAND DUGUE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
VILLE DE CHARTRES	18 RUE DE LA BRECHE	MODIFICATION DE FACADE
GUANANAIN	9 RUE SAINT JULIEN	MODIFICATION DE FACADES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
BANIEL REMI	8 BIS RUE DE LA MANUTENTION	REPLACEMENT DE LA PORTE DU GARAGE
CLEVY LAURENT	14 RUE REMI BELLEAU	CREATION D'UNE FENETRE DE TOIT
LEHOUX	18 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE CLOTURE
MONCHATRE JEAN	119 RUE GABRIEL PERI	REPRISE DE SOUBASSEMENT
DAMERON MATHIEU	3 RUE JULES SIEGFRIED	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CHASTANET	49 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	MODIFICATION D'UNE CLOTURE EXISTANTE
Permis de Construire déposés		
BENICHOU WILLIAM	3 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION D'UN GARAGE (PC MODIFICATIF)
NAPOLITANO	2 RUE ALFRED PIEBOURG	CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET PREAU
LOIRE JACQUES ET MICHELINE	3 RUE DE L'HORLOGE	REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS / COMMERCE
SCCV LES JARDINS DE FULBERT	37 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
SCI DU SOUVENIR Français	90 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	AMENAGEMENT D'UN CABINET MEDICAL
SCI DE LA CROIX JUMELIN	RUE DE LA CROIX JUMELIN	AMENAGEMENT DE SALLES DE CONSULTATIONS MEDICALES
SCI CHARTRES BEAULIEU	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 60 LOGEMENTS
AKHOUD NOURDINE	AVENUE SULLY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de Construire délivrés		
BRASSERIE BRUNEAU	AVENUE FRANCOIS ARAGO	CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT (PC MODIFICATIF)
EDO	18 RUE DES GRENETS	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE 6 LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
LE GRAND MONARQUE	11 RUE GABRIEL PERI	AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR COURS DE CUISINE
LEPAGNOT MICHELE ET ERIC	4 PLACE SAINT AIGNAN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
ADSEA 28	39 RUE NICOLE	AMENAGEMENT D'UN POINT D'HEBERGEMENT
Permis de Démolir déposés		
VILLE DE CHARTRES	2 RUE DU CHEMIN DOUX	DEMOLITION BOULODROME, ATELIERS ET TRANSFORMATEUR

Permis de construire

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

DESIGNE Mme Karine DORANGE, Adjoint au Maire, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE les procès-verbaux du 8 Septembre et du 22 Septembre 2011

RESTITUTION par Mme Claudia RABEL, Responsable de la section des manuscrits enluminés à

l'Institut de Recherche et d'Histoire des textes :

« Restauration et mise en valeur des manuscrits médiévaux de Chartres sinistrés lors du bombardement de la bibliothèque en 1944 »

ORDRE DU JOUR

PROTOCOLE

1. Délégation municipale - Déplacement à Göteborg (Suède) : à l'unanimité des suffrages exprimés

Laurent LHUILLERY, Franck MASSELUS ne prennent pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Messieurs Lhuillery et Masselus, Adjoint

au Maire, représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

INTERCOMMUNALITE

2. Rapports annuels 2010 sur :

- le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

- le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et assimilés

et comptes rendus d'activités :

- service public d'eau potable – alimentation en eau potable

- service d'assainissement des eaux usées

- gestion des équipements de traitement et de valorisation des déchets

PREND ACTE de la communication des rapports susvisés.

3. Chartres Métropole – Rapport d'activités 2010

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités de Chartres Métropole pour l'année 2010.

4. Chartres Métropole – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Désignation des représentants de la Ville de Chartres

PROCEDE à l'élection, au scrutin secret à la majorité absolue, des représentants de la Ville de Chartres appelés à siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Chartres Métropole.

Monsieur Lhuillery et Madame Gaujard-Leroux sont scrutateurs.

Nombre de votants : 41

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

Ont obtenu :

Madame FROMONT Elisabeth 33 voix

Monsieur MASSELUS Franck 33 voix

Madame DORANGE Karine 33 voix

Madame BARRAULT Elisabeth 33 voix

Monsieur GEROUDET Patrick 33 voix

Monsieur PIERRAT Alain 33 voix

Monsieur MALET Alain 33 voix

Monsieur David LEBON 7 voix

Madame Myriam BIYADI

7 voix

Monsieur Eric CHEVEE 7 voix

Madame Ghislaine DANE 7 voix

Monsieur Noël BILLARD 7 voix

Madame Nicole SIRANDRE 7 voix

Madame Sophie DARMON 7 voix

DECLARE élus comme représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées de Chartres Métropole : Madame FROMONT Elisabeth, Monsieur MASSELUS Franck, Madame DORANGE Karine, Madame BARRAULT Elisabeth, Monsieur GEROU-

DET Patrick, Monsieur PIER-RAT Alain, Monsieur MALET Alain.

DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

5. Chauffage urbain de La Madeleine – Délégation de service public – Rapport annuel 2010/2011

PREND ACTE du rapport annuel 2010/2011 de la société CURDEM concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine.

6. Fourrière automobile – Délégation de service public – Rapport annuel 2010

PREND ACTE du rapport annuel 2010 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile qui est joint en annexe à la présente délibération.

7. Concession de distribution de gaz naturel – Délégation de service public – Rapport annuel 2010

PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2010 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

8. Camping et Auberge de Jeunesse – Délégation de service public – Rapport annuel 2010

PREND ACTE du rapport annuel 2010 de M. Yves ROUSSEL MONTIGNY concernant la délégation de service public du camping municipal des Bords de l'Eure et de l'auberge de jeunesse.

9. Activités pour l'Enfance – Délégation de service public – Rapport annuel 2010

PREND ACTE du rapport annuel 2010 concernant la délégation

de service public relative aux activités pour l'Enfance.

10. Stationnement souterrain – Délégation de service public – Rapport annuel 2010

PREND ACTE du rapport annuel 2010 de la société Chartres Stationnement concernant la délégation de service public du stationnement souterrain.

FINANCES

11. Animation Cirque 2011 – Tarifs : à l'unanimité

FIXE les tarifs du Cirque de Noël 2011 tels que présentés.

12. Marché de Noël 2011 - Caution et forfaits : à l'unanimité

FIXE, pour le Marché de Noël 2011, à :150 € la caution remboursable, 50 € le forfait à facturer en cas de perte de clés, 120 € le forfait à facturer en cas de vol de chauffage, 25 € par demi-journée le forfait à facturer en cas d'absence non justifiée, une somme correspond au montant réel dans le cas de dégradation.

13. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition 84 logements Parc des Boissières à Lèves – Prêt expérimental : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt expérimental que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 84 logements (71 logements collectifs et 13 individuels) et de leurs annexes (45 garages, 13 jardins et 60 emplacements de parkings aériens) si-

tués Parc des Boissières à Lèves - 28300.

APPROUVE les caractéristiques du Prêt Expérimental consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt, soit 35 ans.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

14. SPL « Chartres Aménagement » Garantie Emprunt – Annule et Remplace – Enveloppe d'investissements : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent

ANNULE la délibération n°11/340 du 22 septembre 2011 ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Aménagement se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif, destiné à financer les différents investissements des concessions publiques

d'aménagement conclues entre la ville de Chartres et Chartres Aménagement

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par le Crédit Coopératif telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 80 % pour la durée totale du prêt, soit jusqu'au 31/12/2022.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Aménagement, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple notification du Crédit Coopératif adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Coopératif et Chartres Aménagement.

AFFAIRES IMMOBILIERES

15. Opération de Rénovation Urbaine – Centre Commercial de Beaulieu – 35, avenue de Beaulieu – Acquisition : à l'unanimité

DECIDE que la Ville de Chartres ou l'aménageur retenu acquière, dans l'ensemble immobilier du centre commercial de Beaulieu situé 35, avenue de Beaulieu, cadastré section BV n° 324, les lots de copropriété n°s 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 49, au prix de vente de 181 352,10 € (sans T.V.A.) avec une indemnité de emploi de 19 135,30 €, auprès des consorts DROUET ou de toutes autres

personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer une promesse de vente avec une clause de substitution au profit de l'aménageur qui sera prochainement retenu par la Ville de Chartres ainsi que tous actes et documents à intervenir

16. Parcelles de terrain rues Vincent Chevard et Henri Macé – Terrains – Cession : à l'unanimité

DECIDE la cession des parcelles de terrain situées rues Vincent Chevard et Henri Macé, cadastrées section CP n°s 22, 108 et 109, d'une superficie respective de 209 m², 1 232 m² et 8 145 m², soit une superficie totale de 9 586 m², au prix de 14 € le m² (sans T.V.A.), soit 134 204 € (sans T.V.A.), au profit de la S.C.I. CHALEX ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les terrains sont cédés dans l'état dans lequel ils se trouvent et que la dépose et l'évacuation des anciennes voies ferrées ainsi que la remise en état des terrains seront à la charge de la S.C.I. CHALEX ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17. Parcelles bâties - rue Danièle Casanova et rue du Faubourg Saint-Jean – Cession : à l'unanimité

DECIDE la cession des parcelles suivantes, au prix de 1 126 000 € (sans T.V.A.), au profit de la S.P.L. « Chartres Aménagement » ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer:

. parcelle bâtie - 33, rue Danièle

Casanova – AY n° 236 – terrain de 298 m²,

. parcelle bâtie – 35, rue Danièle Casanova – AY n° 237 – terrain de 219 m²,

. parcelle non bâtie – 39, rue Danièle Casanova – AY n° 239 – 222 m²,

. parcelle bâtie – 5, rue du Faubourg Saint-Jean – DA n° 178 – terrain de 1 700 m²,

. parcelle bâtie – 9, rue du Faubourg Saint-Jean – DA n° 180 – terrain de 94 m²,

. parcelle bâtie – 7 bis, rue Faubourg Saint-Jean – DA n° 181 – terrain de 194 m².

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

SPORTS

18. Tennis Club de Chartres - 1er Open de Chartres - Subvention 2011 : à l'unanimité des suffrages exprimés

Mme DUTARTRE ne prend pas part au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € au Tennis Club de Chartres.

19. Chartres Roller - « 6 heures de Chartres en roller » - Subvention 2011 : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Roller.

PERSONNEL

20. Comité des OEuvres Sociales de la Ville et du CCAS – Subvention complémentaire - Budget 2011 : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des OEuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 21 789,90 €.

21. « Orchestre à l'école » - Création de postes 2011/2012 : à l'unanimité

APPROUVE la création des 4 postes d'animateurs, professeurs de musique.

DECIDE que la rémunération horaire des vacataires animateurs de l'action « Orchestre à l'école », est fixée à 28 euros et 30 centimes net et fera l'objet d'une revalorisation automatique sur la base de l'évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale intervenue au cours de l'année N-1.

22. Mise à disposition de moyens entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent

ADOpte le principe de mise à disposition de la Ville de Chartres par Chartres Métropole de moyens tels que définis ci-dessus.

APPROUVE la convention de mise à disposition correspondante et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à en signer les termes.

ENSEIGNEMENT

23. Classes découvertes 2012 – Participation financière de la Ville : à l'unanimité

FIXE la participation de la ville pour l'année 2012 à 106 409,30 € comme énoncée cidessus.

DECIDE que toutes les participations de la Ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration).

24. Prestation de service restauration – Convention entre la

Ville et l'ERSA : à l'unanimité

APPROUVE la convention à intervenir, relative à la prestation de repas entre la Ville de Chartres et l'Etablissement de Ravitaillement Sanitaire des Armées (E.R.S.A).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

CULTURE

25. Adhésion à l'Association Jazz en Réseau pour l'année 2011 : à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres à l'Association Jazz en réseau.

26. Association Improphile – Subvention d'aide à la diffusion : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 1 200 € à l'association Improphile pour « le concert quartet « Esmerald Jazz ».

27. Association HAMSA - Subvention d'aide à la création : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 200 € à l'association Hamsa dans le cadre de l'aide à la création.

28. Association NAXOS Théâtre - Subvention d'aide à la création : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 5 000 € à l'association NAXOS Théâtre pour « l'orgueil d'aimer ».

ANIMATION

29. Création – Marché de Noël 2011 : à l'unanimité

APPROUVE la création du

Marché de Noël 2011, sur la place des Epars, qui sera ouvert au public du 10 au 24 décembre 2011.

DIT que la délibération du conseil municipal n°11/160 du 26 mai 2011 fixe les droits de place applicables.

CHARGE M. le Député-maire de prendre toutes mesures utiles pour la mise en place du marché communal.

PROMOTION

30. Chartres en Lumières 2011 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Gares et Connexions : à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Gares et Connexions

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

31. Journées vélo - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF : à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et GrDF

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

URBANISME

32. – Opération plateau Nord Est - Avenant n° 2 – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°2 à la Concession Publique d'Amé-

nagement relative à l'opération d'aménagement du « Plateau Nord Est », tel qu'il est annexé à la présente ;

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

33. - Droit de Prémption urbain renforcé : à la majorité

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET votent contre

ANNULE la délibération n°05/218 du 8 septembre 2005 ayant institué le droit de prémption urbain et le droit de prémption renforcé sur le territoire de Chartres ;

DECIDE d'instituer le droit de prémption urbain classique sur toute les zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur, en application de l'article L. 211-1 du Code de l'Urbanisme,

DECIDE d'instituer le droit de prémption renforcé sur l'ensemble du territoire de la Ville de Chartres, tel que prévu à l'article L 211-4 du Code de l'Urbanisme, en étendant le droit de prémption urbain aux biens et cessions visées à l'article L211-4 du code dans sa version actuelle ou future ;

PRECISE que conformément à l'article R211-2 du code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois. Mention en sera faite dans deux journaux diffusés dans le département.

PRECISE que conformément à l'article R211-2 du code de l'Urbanisme, les effets juridiques attachés à la présente délibération ont pour point de départ l'exécution de l'ensemble des formalités de publicité susvisées.

PRECISE que, conformément à

l'article R211-3 du Code de l'Urbanisme, le maire adressera sans délai au directeur départemental des services fiscaux, au Conseil supérieur du notariat, à la chambre départementale des notaires, au barreau constitué près le TGI dans le ressort desquels est institué le droit de prémption urbain et au greffe des mêmes tribunaux copie des actes ayant pour effet d'instituer le droit de prémption urbain ou d'en modifier le champ d'application. Cette copie est accompagnée, s'il y a lieu, d'un plan précisant le champ d'application du droit de prémption urbain.

PRECISE qu'en application des articles R 123-13 et R 123-22 du code de l'urbanisme, les périmètres d'application droit de prémption et du droit de prémption renforcé seront annexés au PLU.

DIT qu'en application de l'article L 213-13 du code de l'urbanisme, il sera ouvert un registre dans lequel sont inscrites toutes les acquisitions réalisées par exercice ou par délégation de ce droit, ainsi que l'utilisation effective des biens ainsi acquis, consultable en mairie aux heures d'ouvertures.

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

34. - Instauration d'un périmètre L 111-10 du Code de l'Urbanisme sur le secteur Gagnon : à l'unanimité

APPROUVE le principe d'aménagement et d'urbanisation du secteur Gagnon ;

DECIDE de prendre en considération le projet d'aménagement du secteur Gagnon et d'arrêter le périmètre à la partie du territoire communal délimitée sur le plan joint en annexe délimitant les terrains concernés par l'opération

conformément aux dispositions de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme ;

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur Gagnon tels que définis ci-dessus ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes : L'affichage de la présente délibération en Mairie ; La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

Un plan de situation ;

Un plan périmétral ;

Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet ;

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement du secteur Gagnon avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement Gagnon.

PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département.

Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir :

L'accueil de l'Hôtel de Ville, Place des Halles, 28019 CHARTRES Cedex

INDIQUE que conformément à l'article R 123-13 du Code de l'Urbanisme, ce périmètre sera inscrit en annexe du Plan Local d'Urbanisme lors d'une prochaine mise à jour effectuée conformément aux dispositions de l'article R 123-22 du Code de l'Urbanisme.

35. – ZAC Gagnon - Lancement de la concertation : Objectifs poursuivis et modalités : à l'unanimité

DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans le secteur « Gagnon » dont le périmètre est délimité sur le plan joint en annexe.

AUTORISE la mise en oeuvre de la procédure de ZAC conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du code de l'Urbanisme pour le secteur Gagnon.

ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur Gagnon, tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement Gagnon avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

36. Permis de démolir - Rue du Chemin Doux : boulo-drome - Autorisation de signature : à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer la demande de

permis de démolir susvisée.

MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTION

37. Construction d'un entrepôt de matériel au Centre Technique Municipal des Perriers : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la construction d'un entrepôt de matériels selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels qu'ils sont définis ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels qu'ils sont définis cidessus.

38. Marché d'entretien et de travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres : à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant l'entretien et les travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

39. Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés relatifs aux travaux de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels que définis ci-

dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels que définis ci-dessus.

40. Hôtel de Ville et espace multiservices – Concours de maîtrise d'oeuvre – Sélection des candidats : à la majorité

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET votent contre

APPROUVE le classement des candidats pour le concours restreint relatif à la construction d'un hôtel de ville et espaces multiservices opéré par avis motivé du jury de concours tel qu'il est défini ci-dessus et dans le procès verbal en annexe.

ARRETE la liste des candidats admis à concourir selon la proposition du jury telle qu'elle est définie ci-dessus.

41. Maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage, des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale – Relance du lot n°3 : à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

42. Travaux de réfection de l'étan-

chéité du bâtiment B du Centre Technique Municipal de la Ville de Chartres : à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché précité concernant la réalisation des travaux de réfection de l'étanchéité du bâtiment B du Centre Technique Municipal de la Ville de Chartres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

MARCHES PUBLICS - AVENANT

43. Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'opération CM 101 (ZAC des Pastières) - Avenant n°3 du marché 2005-267 : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché 2005-267 relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement de l'opération CM 101 tel qu'il est défini ci-dessus ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

44. Création de trois terrains de tennis au stade des Grands Prés - Avenant n°1 au marché n°2011-017 : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2011-017 relatif à la création de trois terrains de tennis au stade des Grands Prés tel qu'il est défini ci-dessus ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES PUBLICS - RECONDUCTION

45. Elimination et traitement des déchets de balayage - 1ère reconduction du marché 2010-165 : à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2010-165 concernant l'Elimination et traitement des déchets de balayage.
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2010-165 l'Elimination et traitement des déchets de balayage
AFFAIRES DIVERSES

46. SEM « Chartres Développements Immobiliers » - Garantie d'emprunt - Crédit Coopératif - Annulation - Mail des Petits Clos : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent
ANNULE la délibération n°11/338 du 22 septembre 2011

47. SEM « Chartres Développement Immobiliers » - Garantie d'emprunt - Caisse d'Epargne - Annulation - Remplacement - Mail des Petits Clos : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent
ANNULE la délibération n°11/339 du 22 septembre 2011
ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Développements Immobiliers se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne, destiné à financer la construction de logements au Mail des Petits Clos à Chartres
APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par la

Caisse d'Epargne telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale du prêt, soit jusqu'au 31/12/2017

S'ENGAGE, au cas où Chartres Développements Immobiliers, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieux et places sur simple notification de la Caisse d'Epargne adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Epargne et Chartres Développements Immobiliers.

Chartres le 24 Octobre 2011
Le député-Maire,
Jean-Pierre GORGES

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



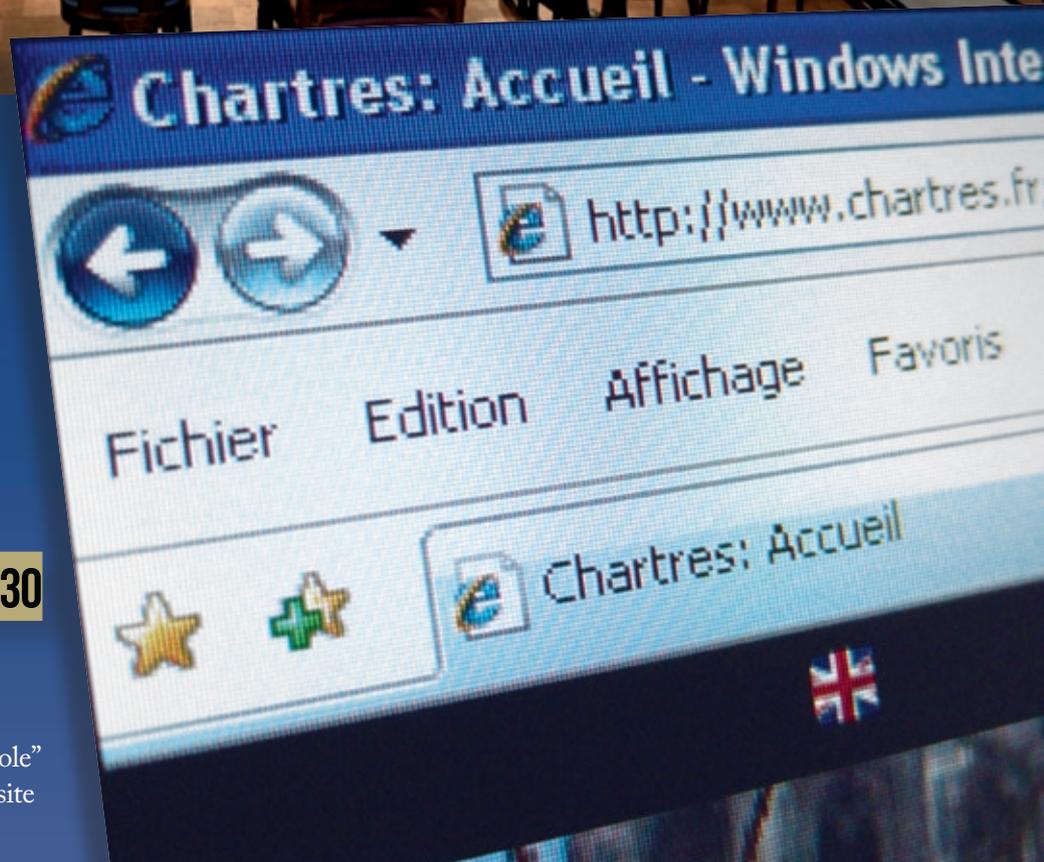
Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

PROCHAIN CONSEIL

LE JEUDI 15 DÉCEMBRE À 20H30

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr



Tout savoir sur Chartres : www.chartres.fr

Tu Sors ?

UN TRIMESTRE DE SPECTACLES

DOUS US SI NE AU

FORUM DE LA MADELEINE

- Samedi 7 janvier / 20 h 30
- Dimanche 8 janvier / 17 h
- Scolaires du 9 au 12 janvier
10h et 14h

L'orgueil d'aimer

- Samedi 14 janvier / 20 h
- ## Le grand webzine

- Du 16 au 20 janvier
- ## Spectacles en recommandé

- Lundi 16 janvier / 18 h
- ## Entre-deux

- Mardi 24 janvier / 10 h et 15 h 30
- ## Quand je me deux

- Vendredi 27 janvier / 20 h 30
- ## Le violon, état d'âme
- ### Festival Carré d'As

- Samedi 28 janvier / 20 h 30
- ## Liz Cherhal et Les Vendeurs d'Enclumes

- Mardi 14 février / 10 h et 15 h 30
- ## Sur le bout de la langue

- Les 11 et 12 février
- ## Autour de «l'Harmonie»
- ### Stage de Théâtre contemporain

- Vendredi 17 février / 20 h 30
- ## 2 jours 1 île / Madagascar
- ## Régis Gizavo

- Samedi 18 février / 20 h 30
- ## 2 jours 1 île / Madagascar
- ## Tiana Ramarakoto

Renseignements :
Direction des Affaires Culturelles
Tél. 02 37 23 41 42
www.ville-chartres.fr

Chartres

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES